

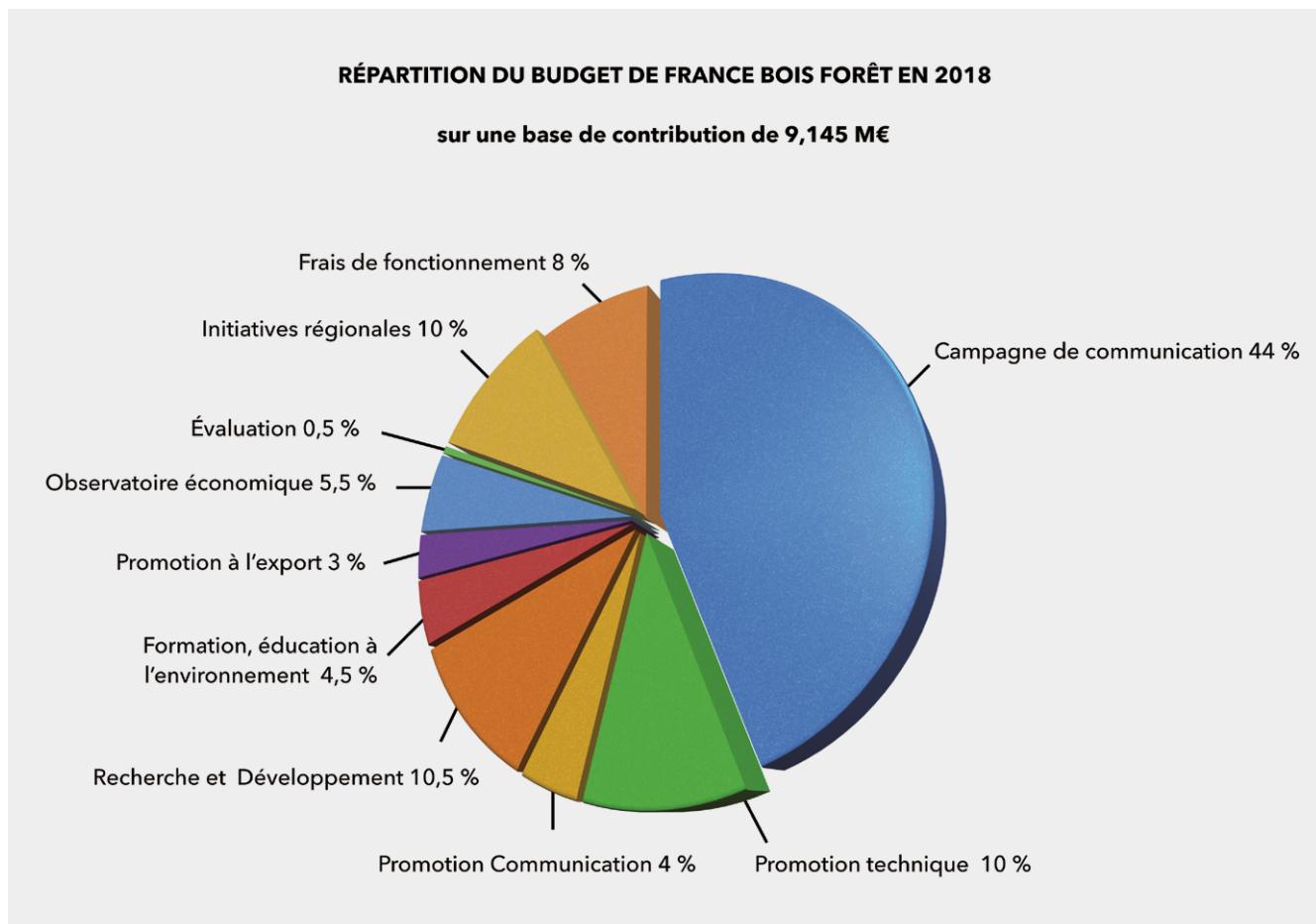


Le bois-énergie – bois bûches, granulés, plaquettes – permet de valoriser aussi bien les connexes de scierie que les sous-produits de la sylviculture et constitue un enjeu économique majeur. Il contribue à l'économie circulaire et s'inscrit parfaitement dans les engagements de transition énergétique et de neutralité carbone. France Bois Forêt soutient donc les initiatives en faveur de ces sources d'énergie renouvelable et... tendance. Voir pages 36 à 39

**La Lettre B** est le magazine d'information de la filière forêt-bois donnant un aperçu des programmes réalisés grâce aux financements directs et indirects de la CVO\*.

Les contributeurs prennent connaissance des actions réalisées dans l'intérêt de la filière forêt-bois.

**La date d'exigibilité des CVO est fixée au 30 avril de chaque année. Celle-ci passée, tous les assujettis qui ne seraient pas à jour s'exposent à des procédures de recouvrement par moyens pré-judiciaires et judiciaires, conformément aux dispositions des articles L.632-6 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime. Tous les détails sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)**



\* CVO : Contribution Volontaire Obligatoire, Arrêté du 20.12.2016, publié au *Journal Officiel* le 01.01.2017 pour la période 2017-2019

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 22 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

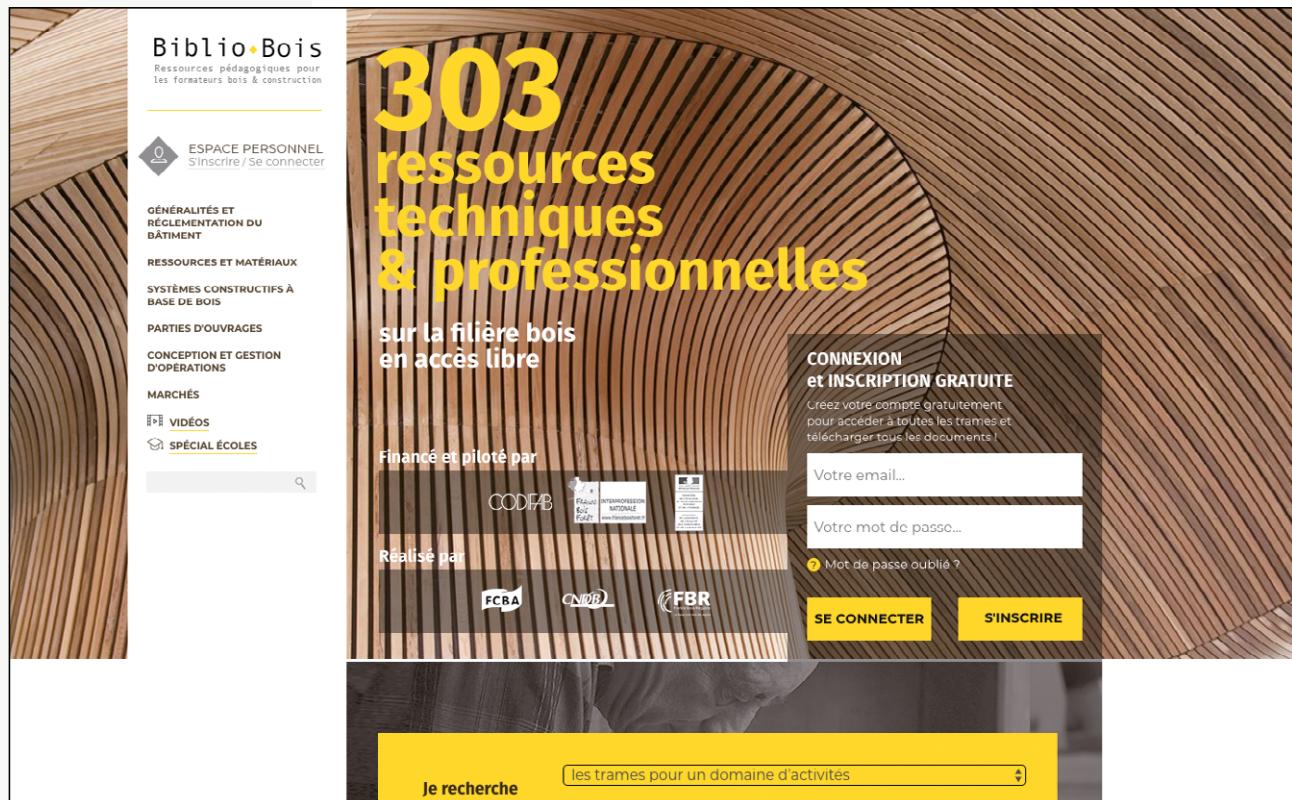


Essences de bois de pays. Photo : Atlaibois

<b>4 FAIRE SAVOIR</b> Biblio-bois.info : un site qui s'enrichit	<b>27 ENVIRONNEMENT</b> FBF soutient le rôle du carbone dans l'économie forestière
<b>7 MOBILISATION DE LA RESSOURCE</b> Du CLT en chêne de Bourgogne	<b>31 CONSTRUIRE</b> France Bois Forêt mise sur le bois avec les bâtiments agricoles
<b>10 ÉCONOMIE</b> Veille économique mutualisée (VEM) : des résultats pour très bientôt	<b>33 ÉVÉNEMENT</b> Assises du Douglas à Bordeaux : FBF soutient France Douglas
<b>13 ÉCONOMIE HORIZON 2030</b> Anticiper la demande de bois dans la construction	<b>36 BOIS-ÉNERGIE</b> L'irrésistible ascension du granulé
<b>FILIÈRE</b>	<b>38 BOIS-ÉNERGIE</b> Focus sur le réseau France Bois Bûche
<b>16</b> Entretien croisé entre le président de l'Interprofession nationale et le vice-président du Comité stratégique de filière bois (CSF Bois)	<b>40 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b> Massif des Landes de Gascogne vu du ciel
<b>17</b> Signature du contrat stratégique de filière bois 2018-2020 Communiqué de presse	<b>42 CONCOURS</b> Prix national de la construction bois Une dynamique croissante
<b>18</b> CSF 2018 : un contrat pour une filière d'avenir !	<b>44 Découvrez le numéro spécial hors-série de <i>La lettre B</i></b> Feuillus, résineux, les solutions en bois français !
<b>20 RETOURS D'EXPÉRIENCES</b> France Bois Forêt évalue les programmes financés par la CVO	<b>46 JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS 2019</b> Appel à projets pour la 6 <sup>e</sup> édition
<b>23 CAMPAGNE DE COMMUNICATION</b> « POUR MOI, C'EST LE BOIS ! » Bilan intermédiaire du plan d'actions médias	
<b>25 STRATÉGIE</b> « Cadre de vie : demain le bois » : France Bois Forêt répond présent !	



**ÉDITEUR :** FRANCE BOIS FORêt - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - [FRANCEBOISFORET.FR](http://FRANCEBOISFORET.FR) **SERVICE GESTION CVO :** 03 28 38 52 43  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** MICHEL DRUILHE - **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :** JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL, ERIKA VÉRON **RÉALISATION :** ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION :** FRÉDÉRIQUE IMBS **MAQUETTE :** DAPHNÉ SAINT-ESPRIT  
**SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :** DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION :** 2 RUE DU ROULE - 75001 PARIS - [D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR](mailto:D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR)  
**PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION :** AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR participe à la préservation de l'environnement et a reçu le label IMPRIM'VERT - *LA LETTRE B* EST IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC  
**TIRAGE :** 21 500 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL :** 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2018 **EN COUVERTURE :** POËLE GABRIEL, DE SUPRA (CONCEPTEUR ET FABRICANT FRANÇAIS À OBERNAI, ALSACE, DEPUIS 1873) - PHOTO : LAURENT MOYNAT & PREVIEW IMAGEMAKER



Photos et doc. : biblio-bois.info

▲ Le site [biblio-bois.info](http://biblio-bois.info) compte environ 1 800 abonnés, enseignants et formateurs surtout, mais également professionnels de la filière forêt-bois.

## Pour en savoir plus :

- [biblio-bois.info](http://biblio-bois.info)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

### PROGRAMME

Réf. FBF : 18PT800  
Budget FBF : 20k€

Lancée en décembre 2015, et en partie financée par France Bois Forêt, [biblio-bois.info](http://biblio-bois.info) est une plateforme en accès libre, dédiée aux enseignants qui forment aux métiers du bois, ainsi qu'aux personnes intéressées par la forêt et son matériau. Proposant plus de 300 ressources techniques et pédagogiques, elle se dote de nouveaux contenus vidéo, pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

**B**iblio-bois.info est issue du programme Formation Compétences Emploi (FCE) soutenu depuis 2013 par la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages), le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois) et France Bois Forêt. Le site a pour vocation d'aider les enseignants et les formateurs dans la préparation de leurs modules en lien avec le domaine du bois dans la

construction. Ses 45 thématiques sont réparties en six catégories : réglementation du bâtiment, matériaux, systèmes constructifs, parties d'ouvrages, conception architecturale, marchés. Ces thématiques sont traitées sous forme de trames listant les notions incontournables à aborder. Pour chacune d'elles, des ressources techniques et pédagogiques sont référencées et téléchargeables directement sur le site.



◀ ▶ Les vidéos d'apprentissage sont tournées sur le site Les Grands Ateliers de L'Isle-d'Abeau (38).

## Plus de place au visuel

Trois ans après son lancement, la plateforme vient de s'enrichir de nouveaux contenus. Un sondage de satisfaction réalisé mi-2016 auprès des utilisateurs avait en effet mis en évidence leur satisfaction, mais également leur souhait de voir de nouveaux formats ajoutés afin de répondre à leurs besoins. « Il est ressorti qu'il fallait surtout donner plus de place à l'image et à l'apprentissage par la vidéo », explique Catherine Weber, chargée de communication et de développement construction à l'institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement), organisme qui réalise le site, en partenariat avec l'AOCDTF (Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France) et l'AQC (Agence Qualité Construction).

## Les « bons gestes » en images

Plusieurs nouveaux contenus visuels ont donc été intégrés. Ainsi, deux vidéos



[biblio-bois.info](http://biblio-bois.info) : aider les enseignants et les formateurs dans la préparation de leurs modules en lien avec le domaine du bois dans la construction.



► Vidéos de démonstration sur la pose des fenêtres en bois.

de type « motion design » (animation graphique) ont été réalisées : la première présente les différents secteurs d'activité de la filière forêt-bois ; la deuxième aborde le cadre normatif et réglementaire dans le bâtiment en France, en définissant notamment les concepts de traditionnalité et non-traditionnalité ou de techniques courantes ou techniques non courantes. Des vidéos conçues par la Fédération française du bâtiment portent sur la pose d'une fenêtre bois en applique et celle d'une fenêtre bois en tunnel. Enfin, un reportage

présente, en cinq séquences, un chantier de A à Z, de la genèse de l'opération à la réception des ouvrages. Portant sur une opération de logements collectifs en bois, le premier a été tourné à Pérouges, dans l'Ain. D'autres documents graphiques et vidéos viendront bien sûr alimenter la plateforme régulièrement. Dès début 2019, des vidéos d'apprentissage, conçues avec la collaboration de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, permettront de découvrir les bons gestes de la construction bois. ◆

# Du CLT\* en chêne de Bourgogne



► Fabrication du CLT en chêne : composition du pli extérieur.

En septembre 2015 était lancé, avec la participation de France Bois Forêt, de la DHUP et du Codifab, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à faire émerger des solutions innovantes en bois feuillus locaux pour la construction. Basée sur la production de panneaux de bois lamellés-croisés en chêne, l'initiative proposée par l'association Bois Croisés de Bourgogne a été retenue. Présentation.

**L**a France possède le premier patrimoine forestier de l'Union européenne en matière de bois feuillus, et la surface sur pied ne cesse de progresser (67 % de la superficie forestière de la France métropolitaine, soit 9,9 millions d'hectares). Or la récolte de bois d'œuvre feuillus diminue et ces essences sont de moins en moins utilisées. Souhaitant valoriser cette ressource importante à l'échelle nationale, l'État, via la DHUP (Direction de

l'habitat, de l'urbanisme et des paysages), et les professionnels de la filière, via le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois) et France Bois Forêt, ont lancé une initiative commune : l'AMI Feuillus. Cet appel à manifestation d'intérêt proposait de soutenir des initiatives ayant pour ambition la création de débouchés pour les feuillus dans la construction et l'aménage-

## Pour en savoir plus :

- forum-boisconstruction.com
- franceboisforet.fr
- codifab.fr
- DHUP : urbanisme-bati-biodiversite.fr

## PROGRAMME

Réf. FBF : 16RD640

Budget FBF : 38k€

\* Les Cross Laminated Timber (CLT) ou panneaux de bois lamellé-croisé sont constitués de couches de planches de bois d'œuvre empilées perpendiculairement après avoir été séchées. Ces panneaux sont habituellement fabriqués à partir de 3 à 7 couches (ou plus). Le procédé de lamelles croisées confère aux panneaux une excellente stabilité dimensionnelle ainsi qu'un niveau élevé de rigidité et de résistance.

► Réhabilitation intérieure de deux bâtiments du lycée Camille-du-Gast, à Chalon-sur-Saône (71) avec du CLT en chêne de Bourgogne.



ment intérieur, le développement de l'économie locale, la valorisation d'une ressource renouvelable et locale, contribuant à la réduction de l'empreinte environnementale du bâtiment.

Entreprises de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> transformation, industriels, constructeurs bois, interprofessions régionales, etc., ont répondu. Sur les 25 dossiers reçus en janvier 2016, cinq projets portés par cinq sociétés ont été sélectionnés et, parmi eux, celui de Bois Croisés de Bourgogne (BCB). Crée en 2012, l'association Bois Croisés de Bourgogne (BCB) regroupe une quinzaine d'entreprises régionales intéressées par l'implantation en Bourgogne d'une unité de production de panneaux CLT en chêne

de qualité secondaire pour la construction (murs, planchers). Cette qualité, en raison de l'importance des noeuds, trouve en effet peu de débouchés. Avec le soutien de ses partenaires, l'association a entrepris plusieurs études destinées à caractériser ce panneau CLT chêne pour qu'il puisse être utilisé dans différentes mises en œuvre et recevoir des avis techniques. Il s'agissait également de valider des coûts de fabrication au regard d'autres produits en résineux et d'étudier la pertinence et l'opportunité de créer une unité de production.

### Lever les verrous

Dans le cadre de l'AMI, BCB a d'abord cherché à étudier et à développer des solutions de contrôle des performances mécaniques de panneaux CLT de chêne en vue d'engager une procédure de dépôt d'un dossier de demande d'ATec ou d'ATEx\*\*. Une méthode de classement mécanique des sciages de chêne était en effet nécessaire ; si le

*AMI Feuillus : soutenir la création de débouchés pour les feuillus dans la construction et l'aménagement intérieur.*



classement visuel est très défavorable à l'essence, le classement machine a permis de montrer que des pièces de bois de chêne présentant d'important défauts visuels (nœuds, pentes de fil...) affichent malgré tout de bonnes, voire de très bonnes caractéristiques mécaniques.

Côté réglementation, plusieurs freins préalables au dépôt d'une demande d'avis technique devaient être levés : contrôle de la résistance mécanique des lamelles aboutées en chêne, étude de la résistance des aboutages en fonction de l'emplacement des entures (la résistance d'un aboutage dépend de la géométrie des entures), étude du protocole de contrôle des joints de collage...

#### **Des résultats satisfaisants**

Les travaux ont pour le moment permis d'apporter des éléments de réponse aux

deux premiers verrous réglementaires que sont le contrôle mécanique des propriétés des lamelles aboutées et l'étude des paramètres d'aboutage du chêne pour un usage structurel. Quant aux propriétés des joints de collage des plis du CLT, l'approche par des essais de cisaillement\*\*\* donne de très bons résultats qui devront être confirmés par les essais de délamination (propriété à se cisailler dans son épaisseur longitudinalement), qui devraient devenir obligatoires dans les normes à venir. À noter que BCB a pu réaliser un important chantier test en fournissant des panneaux pour la réhabilitation des ateliers d'un lycée à Chalon-sur-Saône (71). Cette réalisation a permis de valider la faisabilité technique de ces panneaux ainsi que le procédé de fabrication. ◆

\*\* Procédure rapide d'évaluation technique formulée par un groupe d'experts sur tout produit, procédé ou équipement ne faisant pas encore l'objet d'un avis technique et dont la mise au point nécessite une utilisation expérimentale sur un ou plusieurs chantiers.  
\*\*\* Contrainte mécanique appliquée de manière parallèle ou tangentielle à une face d'un matériau, par opposition aux contraintes normales qui sont appliquées de manière perpendiculaire.

# Veille économique mutualisée (VEM) : des résultats pour très bientôt



▲ Baromètres conjoncturels ou études structurelles, la Veille économique mutualisée réunit un grand nombre de données sur l'ensemble des activités de la filière.

Lancée en 2016 par France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises et le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois), en partenariat avec quatre ministères\*, la Veille économique mutualisée (VEM) arrive aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Le point sur cet outil stratégique essentiel pour toute la filière forêt-bois.

**L**a Veille économique mutualisée est un dispositif stratégique unique dont l'objectif est de mettre l'ensemble des indicateurs économiques à la disposition de la filière, au sein d'une seule et même plateforme informatique. Il s'agit

de structurer les données disponibles et de renforcer les dispositifs existants, dans un souci de cohérence et de meilleure visibilité, à travers, notamment, la création d'un Tableau Emploi Ressources (TER).

## PROGRAMME

Réf. FBF : 160E436  
Budget FBF : 240 k€

\* Agriculture et Alimentation, Économie et Finances, Transition écologique et solidaire et Cohésion des territoires

## Une vision fine et personnalisée

La VEM a pour ambition d'aider les professionnels à mieux anticiper les marchés et les objectifs stratégiques des donneurs d'ordres, de permettre aux entreprises d'identifier les marchés d'avenir, à valeur ajoutée, pour créer de la richesse et développer des emplois. « *Le partenariat public/privé a permis de réaliser un véritable tour de force : fournir une représentation chiffrée de chaque activité de la filière, à un niveau très détaillé, ce qui ne s'est jamais fait dans aucun autre secteur économique* », explique Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt. À ce degré de finesse s'ajoute la possibilité de croiser les indicateurs pour identifier ses forces et ses faiblesses, de repérer les opportunités, d'anticiper les décisions... « *On peut connaître, par exemple, le volume de sciages consommés pour la fabrication des fenêtres, et transformer ce chiffre en nombre de carrelets* », indique notre interlocuteur. Il est même possible de réaliser des simulations : en doublant, autre exemple, les parts de marché de la construction bois, on peut mesurer l'impact sur l'ensemble des activités concernées.

Si la VEM permet un panorama des grands agrégats de l'ensemble de la filière, elle peut aussi donner lieu à des approches individuelles. L'utilisateur aura la possibilité de créer des tableaux de bord personnalisés, en fonction de ses besoins. Prenons le cas d'un scieur : il peut observer la récolte des essences qui l'intéressent dans sa zone de chalandise, étudier son évolution dans le temps, des informations essentielles pour anticiper sa production à venir. Et l'outil se met à jour automatiquement, ce qui garantit une actualisation permanente des données.



Photo : Plan Rappor



Photo : Plan Rappor



Photo : Atlanbois/Guillet Production

▲ Le futur outil permettra de croiser les données des différentes branches d'activité.

Doc : France Bois Forêt


ACCUEIL
ACTUALITÉ
NOS MEMBRES
CONTACT

### Veille Economique Mutualisée Filière Forêt-Bois



EXPLOITATION FORESTIÈRE



SCIERIE



CHARPENTE



EMBALLAGE



PANNEAUX



BOIS ÉNERGIE



PÂTE À PAPIER



AMEUBLEMENT



CONSTRUCTION BOIS



AGENCEMENT

**QUI SOMMES NOUS**

La veille économique mutualisée est une action voulue par la filière forêt-bois et les administrations pour un partage amélioré des connaissances, une plus grande transparence, une meilleure intégration de la filière. C'est un outil essentiel à sa construction et à l'amélioration de ses résultats.

**UNE ACTION FINANCIÉE PAR**



FRANCE  
BOIS  
FORÊT  
INTERPROFESSION NATIONALE



CODIFAB  
Comité Professionnel du Développement des Industries Forestières et Constructions Bois



FBIE  
France Bois Industries Entreprises



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
ET DE LA RURALITÉ



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE



MINISTÈRE  
DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT  
DURABLE

© 2016 sisaweb.com

▲ Page d'accueil du site de la VEM. Bientôt, une nouvelle plateforme sera mise à la disposition des professionnels.

## BUDGET SUR TROIS ANS

- État : 240 k€
- Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'aménagement et du bois) : 240 k€
- France Bois Forêt : 240 k€

### Un site bientôt accessible

Après avoir recueilli précisément les caractéristiques et les données économiques de la filière, branche par branche et de l'amont à l'aval, un travail de traitement a été mené afin d'harmoniser les indicateurs selon une nomenclature unique. Pour familiariser les professionnels avec l'utilisation de l'outil, plusieurs sessions de formation ont été organisées. Une trentaine de référents, représentant les organisations professionnelles, FBIE (France Bois Industries Entreprises) et les ministères, ont pu tester la plateforme : ils ont ainsi appris à consulter l'actualité économique du secteur, d'une branche d'activité, à extraire tableaux et graphiques, à comparer son activité et ses indicateurs économiques à la moyenne

de sa branche... Pour aller plus loin dans cet apprentissage et permettre une meilleure maîtrise de l'outil, une deuxième session de formation est prévue début 2019.

Parallèlement, l'équipe de la VEM, composée de trois économistes et de deux informaticiens, travaille à l'élaboration des tableaux de bord de chaque secteur d'activité avec les grands indicateurs. La parution des résultats est prévue pour le printemps prochain. Un site Internet dédié à la VEM sera alors mis en place et ouvert progressivement non seulement aux entreprises membres des organisations professionnelles qui auront accès aux bases de données et aux services d'assistance associés (chat en ligne, hot-line...), mais aussi au grand public. ◆

# Anticiper la demande de bois dans la construction



L'étude prospective doit notamment permettre d'apprécier les évolutions tendancielles des segments de marché de la construction : résidentiel, tertiaire, public, privé, neuf, rénovation, aménagement intérieur. *Résidence Le Closeau, La Ferté-Bernard (72).*

France Bois Forêt, en partenariat avec le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de lameublement et du bois) et les ministères chargés de l'Environnement et du Logement, a fait réaliser une étude prospective sur l'avenir des produits à base de bois dans le secteur du bâtiment. Objectif : avoir une meilleure visibilité à moyen et long termes sur l'évolution de cette filière en France.

Complémentaire de la démarche de la Veille économique mutualisée (VEM) qui vise à construire et tenir à jour un tableau emplois ressources (TER) des flux produits entre les différentes branches d'activité de la filière, cette étude prospective doit per-

mettre de répondre à quatre grandes attentes. Il s'agit d'apprécier les évolutions tendancielles des segments de marché de la construction : résidentiel, tertiaire, public, privé, neuf, rénovation, aménagement intérieur. L'étude doit également fournir des perspec-

## Pour en savoir plus :

- [afcobois.fr](http://afcobois.fr)
- [cellule-eco-bretagne.asso.fr](http://cellule-eco-bretagne.asso.fr)
- [codifab.fr](http://codifab.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [franceboisregions.fr](http://franceboisregions.fr)
- [umb-ffbatiement.fr](http://umb-ffbatiement.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 170E666

Budget FBF : 64 k€



▲ Parmi les autres objectifs de l'étude : estimer les volumes de bois par famille de produit (charpente, isolation, escaliers...).

tives quantifiées et qualifiées de demande finale de produits à base de bois, et apprécier la capacité d'évolutions compétitives des entreprises de la filière. Enfin, il faudra évaluer les perspectives d'amélioration de la performance environnementale du secteur du bâtiment, neuf et existant, grâce à l'emploi du bois.

## Trois hypothèses

Différents scénarios sont construits, principalement à l'horizon 2030, avec une étape en 2020, et pouvant se prolonger jusqu'en 2050. Le premier s'appuie sur une situation « tendancielle », prolongeant les évolutions économiques des dix dernières années, en conservant constants les paramètres de parts de marché. Plus volontaire, le deuxième scénario est basé sur une situation dynamique tirée par un développement important du marché. Enfin, la dernière hypothèse est une alternative à mi-chemin des deux.

L'étude, confiée au cabinet en conseil stratégique BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) appuyé par l'institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) pour l'expertise technique, a donné lieu à des projections sur les constructions neuves et les rénovations de bâtiments. Elle s'est attachée à estimer les volumes de bois par famille de produit (charpente, isolation, escaliers) et à analyser l'impact des innovations technologiques sur l'évolution des marchés. Des projections des volumes de bois par type d'usage ont également été réalisées. Après un premier rapport rendu en juillet 2018, il est apparu nécessaire de poursuivre le travail en intégrant davantage les atouts du bois face à la neutralité carbone dans les différents scénarios. Les résultats finaux sont attendus pour juin 2019. ◆



Photo : Atlanbois

## Enquête Construction Bois : bientôt une cinquième édition

Depuis 2011, la filière forêt-bois analyse, tous les deux ans, le marché de la construction bois à travers une enquête nationale réalisée auprès d'un millier d'entreprises du secteur. Ses résultats permettent à la filière d'orienter ses actions de communication et de recherche et développement. C'est aussi un support pour les professionnels afin de bâtir leur stratégie et leur positionnement marché. Financée par France Bois Forêt et le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois), en partenariat avec France Bois Régions, l'UMB-FFB (Union des métiers du bois-Fédération française du bâtiment) et Afcobois, le Syndicat français de la construction bois, cette enquête est réalisée avec la collaboration de la Cellule économique régionale de la construction (CERC) Bretagne. En ce début d'année 2019, est lancée la cinquième édition, portant sur l'activité 2018. Un questionnaire sera donc bientôt adressé à un échantillon représentatif d'entreprises. Les résultats sont prévus pour la fin de l'année.

## Entretien croisé entre le président de l'Interprofession nationale et le vice-président du Comité stratégique de la filière bois (CSF Bois)



**Monsieur Michel Druilhe, le deuxième contrat stratégique de filière a été signé. Que représente-t-il pour les professionnels ?**

Le contrat 2018-2020 va continuer de rassembler les pouvoirs publics et les professionnels afin de déployer collectivement les stratégies et actions nécessaires à la valorisation du bois français. Il s'agit de soutenir les entreprises dans leur projets de croissance, d'accompagner les évolutions des métiers et des compétences, l'innovation, la transition numérique, de valoriser la ressource, de garantir les approvisionnements et de décliner cette démarche nationale dans les régions en tenant compte des spécificités de leurs ressources.



**Parlons de cette reconnaissance par l'État de l'importance stratégique de la filière forêt-bois... Quels sont les premiers résultats ?**

Depuis sa création, le CSF Bois a permis une synergie, voire des partenariats impliquant l'amont forestier et tous les secteurs de la transformation. Cette synergie se concrétise d'abord dans la mise au point et le financement de programmes communs, du renouvellement forestier aux divers usages du bois dont le développement ne peut se concevoir que dans une approche globale et concertée. Nous pourrons

ainsi proposer des produits de plus en plus techniques qui mettent en œuvre des technologies innovantes et les techniques numériques modernes.

**Quel est l'objectif du contrat 2018-2020 ?**

Reprendre des parts de marché ! Par exemple, dans la construction. Réduire les importations de sciages et de composants. Une des conditions est aussi de réussir le Plan National Forêt-Bois (augmentation de la production forestière de 12 Mm<sup>3</sup>/an) et d'investir pour redynamiser notre sylviculture en dotant le Fonds Stratégique Forêt-Bois des moyens nécessaires. Cette action, soutenue par le CSF, doit coordonner les moyens de l'État, des collectivités et de tous les partenaires de la filière forêt-bois, lesquels doivent s'engager dans un véritable contrat à responsabilité partagée.

**Quel message souhaitez-vous délivrer ?**

Je pense au slogan de notre campagne stratégique de communication sans précédent pour augmenter la consommation de bois en France et faire comprendre l'intérêt d'une forêt dynamique... En ce jour de signature de notre contrat filière au ministère de l'Économie et des Finances, je m'avancerai avec enthousiasme à vous dire : « Pour NOUS TOUS, c'est le bois ! »

**L**a filière forêt-bois, qui absorbe déjà plus de 20% des émissions de carbone sur le territoire national, est un fondement de la croissance verte française. Elle génère près de 400000 emplois directs et indirects dans les 60000 entreprises au sein de l'Hexagone. L'objectif du gouvernement et des organisations professionnelles est de renouveler massivement une forêt de production, tout en restant attentifs aux enjeux environnementaux, afin de sécuriser les approvisionnements des industries de transformation. Plus ouverte et forte du bilan posi-



Comité Stratégique  
de Filière Bois

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 novembre 2018

Luc Charmasson, président du CSF BOIS vous informe de la signature vendredi 16 novembre 2018 du contrat stratégique de filière bois par 4 ministères :

Didier GUILLAUME,

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Julien DENORMANDIE,

Ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement

Brune PIRSON,

Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire

Agnès PANNIER-RUNACHER,

Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances

Et Sylvain MATHIEU, le représentant du Président de Régions de France

En présence des organisations représentant les salariés,

Et aux côtés des interprofessions France Bois Forêt (FBF), France Bois Industries Entreprises (FBEI),

France Bois Régions (FBR)

Et leurs organisations professionnelles adhérentes.

En présence des partenaires ADEME, BPIFRANCE, Médiateur des Entreprises, CODIFAB, FCBA, ADIVBOIS.

En quelques mots, l'objectif de notre contrat est de renforcer la filière en partant des marchés, d'accompagner les entreprises et les emplois sur la voie de l'innovation et de la numérisation.

Le CSF BOIS est global par excellence : il part de l'aval des marchés (*la scierie, les papiers et les panneaux, la construction, l'aménagement intérieur et extérieur, l'emballage, la chimie, l'énergie*) avec l'objectif d'utiliser le plus possible sa ressource naturelle et durable le bois.

En réalisant un CA de près de 53 Milliards avec 370 000 emplois remarquablement répartis sur l'ensemble du territoire, dans 60 000 entreprises plutôt et moyennes, ces marchés répondent à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs.

Notre filière bois absorbe plus de 20 % des émissions annuelles de carbone, en stockage et substitution, est un fondement de la croissance verte et un modèle d'économie circulaire.

Le premier contrat stratégique 2014/2017 a permis aux organisations professionnelles et syndicales, Etat, Régions, de travailler collégialement pour la 1<sup>re</sup> fois pour mieux se structurer et dépasser des contraintes d'ordre technique, réglementaire ou organisationnelle et aussi de lancer des actions structurantes comme le plan Bois Construction, et le plan déchets bois, la veille économique ou l'étude prospective bois construction à l'horizon 2030 /2050.

Le deuxième contrat s'engage à être plus consubstantiel par l'innovation, la numérisation, la formation, l'exportation et plus terrain par une démultiplication des contrats régionaux en concertation étroite avec les interprofessions régionales et les Conseils Régionaux.

Tout en répondant favorablement aux nouvelles attentes du COMEX du CNI privilégiant des actions phares, motrices et stimulantes, le CSF BOIS a voulu conserver l'organisation apprécierée des nos 4 Défis présidés par des professionnels et animateurs et leurs commissions qui poursuivent les actions lancées.

En effet, les professionnels partagent les attentes exprimées par le Président de la République lors de sa rencontre de la filière bois dans les Vosges, notamment sur le renouvellement forestier, la mobilitation et la bonne articulation des usages en complémentarité avec les travaux du PNFB. D'autres travaux élaborés au sein de ces défis seront aussi nos projets structurants de demain.

Une nouvelle réflexion sur la bioéconomie, modèle de croissance de l'économie de demain a été engagée, partagée avec les CSF Chimie et Agroalimentaire elle a pour objectif de faire des premières propositions d'ici un an.

### Contact CSF BOIS

- Luc CHARMASSON, Président  
06 09 58 01 66 / [L.charmasson@giplen.fr](mailto:L.charmasson@giplen.fr)
- Jean-Luc DUROYER, Chef de projet - coordinateur  
06 73 49 70 77 / [jean-luc.duoyer@csfbois.fr](mailto:jean-luc.duoyer@csfbois.fr)

# CSF 2018 : un contrat pour une filière d'avenir !

À la table, de gauche à droite : Sylvain Mathieu, représentant du président de Régions de France ; Julien Denormandie, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement ; Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances ; Luc Charmasson, président du CSF Bois ; Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ; Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Debout : les présidents des interprofessions nationale et régionale de la filière forêt-bois ainsi que les présidents ou délégués des organisations professionnelles de la filière.



Photo : Jean-Emmanuel Hernès

Le contrat stratégique de filière du Comité stratégique de la filière bois (CSF Bois) a été signé le 16 novembre dernier par quatre ministres aux côtés de toute la filière forêt-bois réunie et, bien entendu, de France Bois Forêt. Objectif : renforcer la filière en partant des marchés, accompagner les entreprises et les emplois sur la voie de l'innovation et de la numérisation entre autres, et se rapprocher du « terrain » par une démultiplication des contrats régionaux.

**L**e contrat stratégique de filière du CSF Bois a été signé par Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances. Cette signature s'est faite en présence de Sylvain Mathieu, le représentant du président de Régions de France. À leurs côtés, les interprofessions France Bois

Forêt (FBF), France Bois Industries Entreprises (FBIE), France Bois Régions (FBR) et leurs organisations professionnelles adhérentes, en présence des partenaires Ademe, BPIFrance, Le Médiateur des Entreprises, Codifab, FCBA et Adivbois.

Le contrat stratégique de filière bois part de l'aval des marchés (la scierie, les papiers et les panneaux, la construction, l'aménagement intérieur et extérieur, l'emballage, la chimie, l'énergie) avec l'objectif de reconquérir des parts de marché en utilisant le plus possible sa ressource naturelle tout en la gérant durablement. Représentant un CA de près de 53 milliards, impliquant près de 400 000 emplois répartis dans l'ensemble

du territoire et 60000 entreprises, ces marchés répondent à des enjeux majeurs, non seulement économiques et sociaux, mais aussi environnementaux.

#### Premier contrat, premier constat

Après qu'il a été décidé en 2013 de considérer la filière forêt-bois comme 14<sup>e</sup> filière d'avenir de notre pays, un Comité stratégique de filière au sein du Conseil national de l'industrie a été créé.

Le constat de l'importance stratégique de la filière forêt-bois sur le plan économique, social et environnemental est partagé par le gouvernement.

Le premier contrat stratégique signé en 2014 pour trois ans a permis aux organisations professionnelles et syndicales, à l'Etat et aux Régions de travailler collectivement et plus efficacement. Des actions structurantes ont été lancées, comme le Plan Bois Construction et le Plan Déchets Bois, la Veille économique mutualisée ou l'étude prospective bois construction à l'horizon 2030/2050. Les actions du contrat stratégique de filière bois sont soutenues pour la plupart par des financements réunis par la filière et l'Etat. Le contrat s'organise autour de 4 défis et 32 actions. Les quatre défis : créer les outils de pilotage stratégiques ; accompagner les entreprises en régions ; améliorer l'approvisionnement des entreprises ; développer le bois dans la construction.

#### Reconnaissance renouvelée

Le deuxième contrat s'engage à être encore plus conquérant par l'innovation, la numérisation, la formation, l'exportation, et plus « terrain » par une démultiplication des contrats régionaux en concertation étroite avec les interprofessions régionales et les conseils régionaux. Intérêt ? Relayer la dynamique engagée au plan national au niveau des nouvelles régions, et y décliner des politiques tenant compte des contextes variés de la ressource forestière. La filière forêt-bois s'inscrira ainsi, au plus près du terrain, dans les politiques publiques de

la transition climatique, énergétique et environnementale.

Tout en répondant favorablement aux nouvelles attentes du comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI) privilégiant des actions phares, motrices et structurantes (*voir encadré*), le CSF Bois a voulu conserver l'organisation appréciée des quatre défis de la filière (*voir encadré*) dont les actions sont poursuivies. De même, les professionnels partagent les attentes exprimées par le président de la République lors de sa rencontre de la filière forêt-bois dans les Vosges, les 18 et 19 avril derniers, notamment sur le renouvellement forestier, la mobilisation durable de la ressource et la bonne articulation des usages en complémentarité avec les travaux du Programme national de la forêt et du bois (PNFB).

Par ailleurs, une nouvelle réflexion sur la bioéconomie, modèle de croissance de l'économie de demain, a également été engagée. Elle est partagée avec les CSF Chimie et Agroalimentaire. De premières propositions doivent être faites d'ici à un an. ◆

#### Des projets structurants

1 / Renforcer l'innovation collaborative en direction des futurs marchés du cadre de vie.

2 / Réaliser de manière exemplaire les ouvrages olympiques et paralympiques des JO de Paris 2024 avec les solutions constructives bois et d'aménagements en bois.

3 / Accompagner l'élévation des compétences dans les entreprises de la filière.

#### Les quatre défis du CSF Bois 2018

1 / Développer les analyses stratégiques au service de la filière.

2 / Accompagner le développement et la transformation des entreprises.

3 / Valoriser et mobiliser la ressource et sécuriser les approvisionnements à court, moyen et long termes.

4 / Développer le bois dans la construction, la rénovation et l'agencement.

# France Bois Forêt évalue les programmes financés par la CVO



Photo : Atlantbois

► Un premier retour d'expériences porte sur quatre programmes liés à la mobilisation de l'amont forestier.

Depuis le mois de juin dernier, France Bois Forêt procède à des retours d'expériences dans le cadre de ses missions de suivi. Objectif : identifier les points forts et les axes d'amélioration afin d'apporter des recommandations pour une meilleure mise en œuvre des programmes.

**D**eux retours d'expériences ont été lancés en juin dernier ; l'un concerne le Plan Bois Construction et l'autre, objet de cet article, porte sur quatre programmes liés à la mobilisation de l'amont forestier.

« Sensiprod », « Mobiliser », « Référents forêt et territoire » et « Actions propriétaires et grand public », ces quatre programmes représentent un financement global de 1,7 M€ depuis 2013 sur cinq ans et comportent de nombreuses synergies et complémentarités qu'il était nécessaire d'identifier.

## Quatre programmes à la loupe

« Sensiprod » (sensibiliser et encourager les propriétaires forestiers privés à devenir des producteurs), porté par l'Union de la coopération forestière

française (UCFF) et débuté en 2014, avait pour objectifs de transformer les propriétaires privés en producteurs responsables et de leur faire prendre conscience de l'intérêt économique d'une sylviculture dynamique. Ce programme s'est déroulé d'octobre 2014 à octobre 2016 et a été financé par France Bois Forêt à hauteur de 571 k€. La campagne « Mobiliser », lancée, elle, en 2016 et prévue sur trois ans, a donné lieu à trois conventions entre France Bois Forêt et la Fédération des syndicats de propriétaires forestiers privés (Fransylva), porteurs du programme, pour un montant total de 369 k€. Elle vise pour sa part à mobiliser les propriétaires forestiers et à accompagner la filière forêt-bois française par la mise en place d'un réseau de référents régionaux.

## Pour en savoir plus :

- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [nomadeis.com](http://nomadeis.com)

### AUDIT

Réf. FBF : 18AU899  
Budget FBF : 21 k€

## Enjeux / thématiques de l'amont de la filière bois-forêt

Autres impacts du changement climatique  
(pluviométrie, événements extrêmes, etc.)

Enjeux sanitaires  
(maladies, parasites)

Biodiversité  
(maintien,  
adaptation au  
changement  
climatique)

Entretien /  
renouvellement  
(coupes, plantations,  
préparation des sols)

Intégration dans la planification et  
les politiques publiques locales

Evolution des marchés /  
débouchés

Contribution à  
l'économie locale  
(attractivité du territoire)

Evolution de  
l'emploi et des  
compétences  
(dont formation)

Acceptabilité sociale  
de la collecte du bois

Appui à la gestion  
(modèle économique – ex. location de chasse,  
bonus écologique ; coordination technique et  
organisationnelle – ex. sélection / relations  
avec les sous-traitants)

**Légende :**

- 1 Aspects socio-économiques
- 6 Aspects environnement

**QUOI ?**  
**Thématiques de  
l'amont forestier**

10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Porté par la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), le programme « Référents forêt et territoire » a, lui, pour but d'accompagner les élus dans le développement de leurs territoires en s'appuyant sur leurs atouts forestiers, et de renforcer les liens entre les territoires et la filière forêt-bois. Trois conventions ont été signées depuis 2016 pour un financement total de 593 k€ sur trois ans.

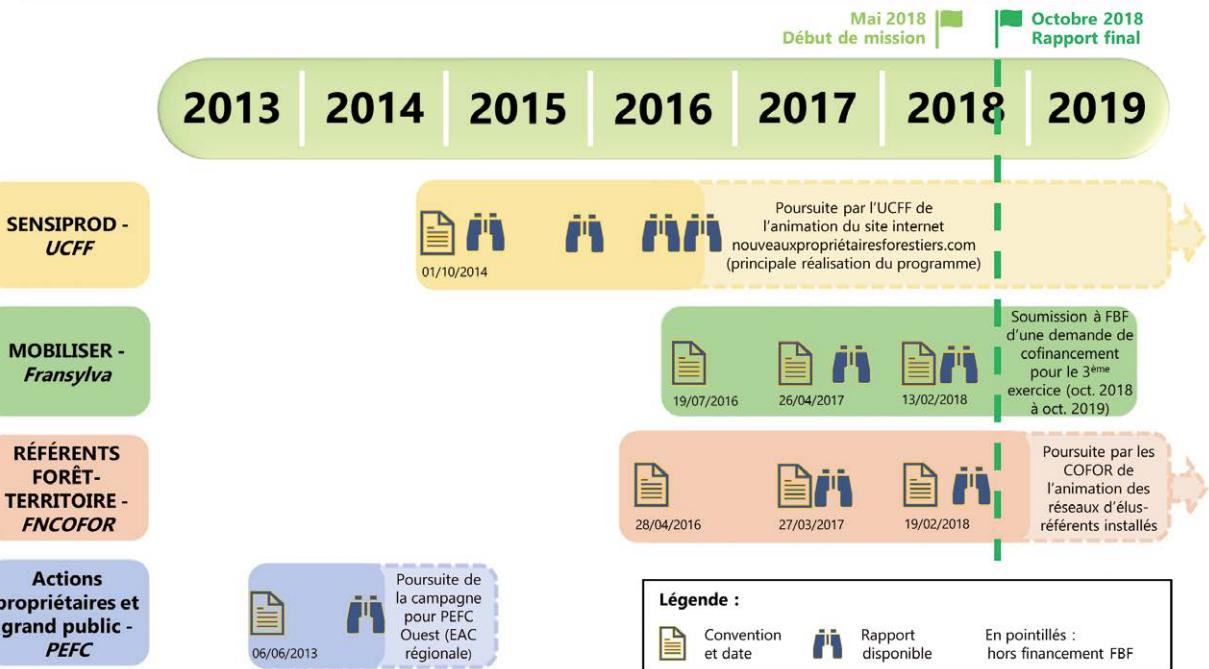
La campagne « Actions propriétaires et grand public », quant à elle, menée depuis son démarrage en 2013 par l'association PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières), a donné lieu à quatre conventions représentant un montant total de 380 k€. Ses deux objectifs principaux : augmenter les volumes de

bois certifiés PEFC disponibles sur le marché en amenant les propriétaires privés et publics vers une démarche de certification, et accroître la visibilité de la marque PEFC dans les enseignes de distribution grand public. L'évaluation s'est concentrée uniquement sur le premier objectif.

*Le retour d'expériences a souligné que l'ensemble des objectifs généraux et des cibles visées a été couvert dans le cadre des quatre programmes évalués.*

## RETOURS D'EXPÉRIENCES

### Aperçu de la chronologie relative des programmes évalués



Doc : France Bois Forêt/Nomadéis

#### Résultats et pistes d'amélioration

Confié à Nomadéis, société de conseil en développement durable, le retour d'expériences visait à formuler une opinion indépendante et motivée sur les financements octroyés. Il devait notamment porter sur la cohérence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des quatre programmes de façon individuelle et collective. Il s'agissait aussi de positionner France Bois Forêt dans le cadre des futures demandes de financement qui porteraient sur ces thématiques.

Remis à la fin du mois d'octobre 2018, le rapport de la société Nomadéis a permis de mettre en avant les points forts de l'action de France Bois Forêt : il souligne notamment que l'ensemble des objectifs généraux et des cibles visées a été couvert dans le cadre des quatre programmes évalués. Ce travail a par ailleurs mis en exergue

plusieurs messages clés pour une meilleure efficacité des projets. Ainsi, il apparaît opportun de promouvoir plus de synergies entre organisations professionnelles au sein des programmes et entre les programmes, d'encourager la réalisation de « programmes multi-intervenants » et le partage de données, de travailler davantage sur la notion d'intérêt collectif... En matière de communication, le retour d'expériences met en exergue l'intérêt de maintenir une communication pluridimensionnelle : échelle nationale/territoriale, interprofessions et professionnels spécifiques de la filière. Enfin, le rapport conseille d'orienter les programmes vers des thématiques ciblées au niveau de l'Interprofession nationale, ceci afin de mieux cadrer les priorités attendues et de privilégier le long terme, notamment en sécurisant les fonds et le soutien avec la CVO. ♦



**Augmenter** en volume la consommation de bois en France  
**Accroître** les parts de marché pour la production française

## CAMPAGNE NATIONALE DE COMMUNICATION « POUR MOI, C'EST LE BOIS ! »

### BILAN DE LA DEUXIÈME VAGUE OCTOBRE-DÉCEMBRE 2018



### FRANCE BOIS FORÊT AU SERVICE DE LA FILIÈRE FORêt-BOIS

L'Interprofession nationale a déployé toute son énergie pour élaborer en concertation avec l'ensemble des professionnels de la filière une campagne stratégique de communication sans précédent sur trois ans : 2017, 2018, 2019

### SUR DE NOMBREUX MÉDIAS ET DANS TOUTE LA FRANCE

Une meilleure visibilité du bois dans tous ses usages pour :

- valoriser la ressource nationale
- en faire connaître toutes les qualités
  - encourager sa prescription
- promouvoir le choix du bois par tous !

DÉCOUVREZ EN SUIVANT LE BILAN INTERMÉDIAIRE DU PLAN D'ACTION MÉDIAS  
DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE COMMUNICATION « POUR MOI, C'EST LE BOIS ! »  
POUR LA PÉRIODE D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2018



POUR MOI, C'EST  
LE BOIS

**Augmenter** en volume la consommation de bois en France  
**Accroître** les parts de marché pour la production française

## CAMPAGNE NATIONALE DE COMMUNICATION « POUR MOI, C'EST LE BOIS ! »

### LE BOIS FRANÇAIS PARCOURT LES ONDES ET CRÈVE L'ÉCRAN



#### Au cinéma



du 5 au 31 décembre 2018



Sur le réseau Mediavision  
au niveau national  
Diffusion du spot de **45''**  
version longue suivie du film  
*Astérix, Le Secret de la potion magique*

Déjà plus de  
**3 000 000** de spectateurs



#### Sur Internet



octobre à décembre 2018

**8,3** millions de vues du spot de **30''**  
**8 000** nouveaux fans Facebook  
**2 500** nouveaux abonnés Twitter  
**35 000** clics enregistrés vers [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

À venir

#### Partenariat TV

*La maison France 5 et Silence, ça pousse !*



#### Sur les radios



RTL, France Bleu et RMC Info  
du 15 au 21 octobre 2018

**83** spots diffusés

Population cible : 25-59 ans  
**23** millions de contacts



#### À la télévision



### france•2 france•3 france•5

#### France TV et BFM TV

du 15 octobre au 30 novembre 2018

**489** spots de **30''** diffusés  
Population cible : 25-59 ans  
**35** millions de contacts

# « Cadre de vie : demain le bois » : France Bois Forêt répond présent !



► Selon l'étude de FBIE, « Wood-City », ou la réponse du bois à la demande des collectivités pour un cadre de vie plus qualitatif, est un des quatre grands marchés d'avenir. Gare de Lorient ; maîtrise d'œuvre : Arep (Aménagement Recherche Pôles d'échanges) et SNCF Gares et Connexions.

Initié en janvier 2018 par France Bois Industries Entreprises (FBIE), le projet « Cadre de vie : demain le bois » a pour objectif d'apporter une vision stratégique et économique sur l'activité future de la filière forêt-bois. La démarche aboutit aujourd'hui à la publication d'un vadémécum, un ouvrage qui détaille quatre grands marchés d'avenir.

Pilotée par le délégué général de FBIE, Vincent Petitet, et financée par le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois), la démarche « Cadre de vie : demain le bois » a démarré par une étude de six mois. Réalisée avec le soutien du cabinet 1630 Conseil et la collaboration scientifique de l'institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement), cette enquête a permis de recueillir les points de vue non seulement des professionnels de l'ensemble de la filière forêt-bois, mais aussi des industriels d'autres filières intéressés par le bois, de

sociologues et d'autres chercheurs. « *Notre ambition n'était pas de dresser une prospective complète des futurs marchés du bois*, précise Vincent Petitet. *Un choix a été fait pour coller au plus près au concept de "cadre de vie".* »

## Quatre marchés à la loupe

Ce travail se concrétise aujourd'hui par la publication d'un ouvrage de 80 pages, téléchargeable sur le site de FBIE ([fbie.org](http://fbie.org)) et tiré à 400 exemplaires en version papier. Après un rapide panorama des usages actuels du bois, le document présente en détail quatre grands secteurs d'avenir qui

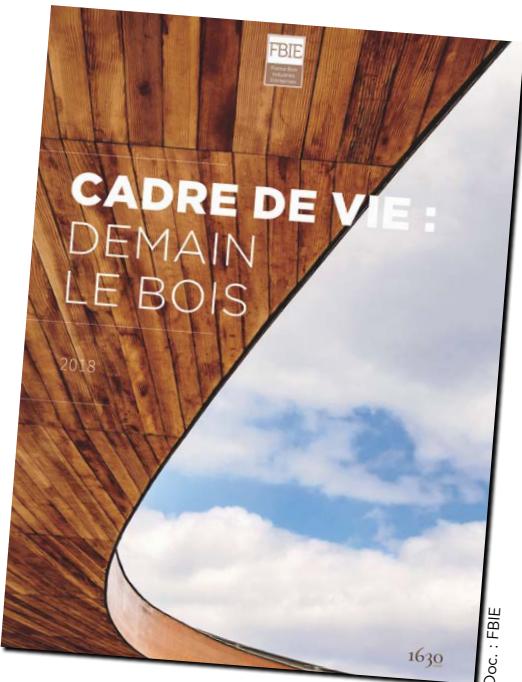
## Pour en savoir plus :

- [fbie.org](http://fbie.org)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [fcba.fr](http://fcba.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD938  
Budget FBF : 30 k€

- Un document de 80 pages conçu comme un guide à destination des professionnels de la filière, des institutionnels et des élus, des grands groupes industriels...



Doc. : FBIE

ont été identifiés dans le cadre de l'étude : « Wood-Health », ou les destinations du bois en vertu de sa contribution à la santé ; « Wood-City », ou les marchés des villes et des collectivités territoriales ; « Wood-Luxury », ou les marchés du luxe ; « Wood-on Demand », ou les attentes de la fabrication à la demande et sur mesure. Pour chacun de ces domaines sont analysés le contexte économique, les atouts du bois, les enjeux et spécificités du marché, les innovations et prérequis nécessaires pour que la filière bois s'y développe pleinement.

#### Des pistes à creuser

Le vadémécum est un véritable guide à destination des professionnels de la filière, des institutionnels et des élus, des grands groupes industriels réunis au sein du CNI (Conseil national de l'industrie) – dont la filière forêt-bois fait partie –, des médias et du grand public. Sa raison d'être est d'initier des travaux concrets au sein de la filière forêt-bois afin de dynamiser la croissance du secteur. L'ouvrage propose ainsi des pistes de

réflexions, de thématiques et de projets, dont vont se saisir des groupes de travail pluridisciplinaires rassemblant d'une part,

*Un guide pour initier des travaux concrets au sein de la filière afin de dynamiser la croissance du secteur.*

des professionnels issus de la filière, d'autre part, des protagonistes des segments de marchés concernés. Lors de son conseil d'administration du 16 octobre 2018, les adhérents de FBIE ont décidé de retenir deux premiers groupes, « Wood-Health » et « Wood-Luxury », qui travailleront pour obtenir des résultats concrets d'ici à 2020, sous forme, par exemple, de prototypes ou d'argumentaires. À noter que la question du cadre de vie est un des quatre projets structurants du nouveau Contrat stratégique de filière (CSF) signé le 16 novembre 2018 (*lire p. 18*). ◆

# France Bois Forêt soutient le rôle du carbone dans l'économie forestière

Photo : France Bois Régions/France Bois Forêt/Plan Rapproché



Si l'on entend régulièrement parler de la Contribution climat-énergie (CCE), plus connue sous le nom de « taxe carbone », on ne sait pas toujours à quoi elle correspond exactement. Comment fonctionne-t-elle ? Qui la paye ? Comment sont utilisées ses recettes ? Le point avec I4CE (*Institute for Climate Economics*), partenaire de France Bois Forêt.

**L**a Contribution climat-énergie (CCE) n'est pas une taxe à proprement parler. Il s'agit d'une composante environnementale des taxes intérieures de consommation (TIC), proportionnelle au contenu en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) des produits énergétiques. C'est en fait une taxe qui est ajoutée au prix de vente de produits ou de services en fonction de la quantité de gaz à effet de serre émise lors de leur utilisation.

## Origines

Dans les années 1990, plusieurs propositions de taxe carbone à l'échelle

de l'Union européenne ont été formulées : prenant en compte à la fois les émissions et le contenu carbone des produits énergétiques, et comportant de nombreuses exonérations, aucune d'entre elles n'a pu aboutir. En France, la première tentative d'introduction d'une taxe carbone remonte à 2000 : il s'agissait alors d'élargir le périmètre de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à l'électricité, au gaz naturel et au charbon notamment. Le projet de loi a été censuré par le Conseil constitutionnel pour rupture d'égalité devant l'impôt,

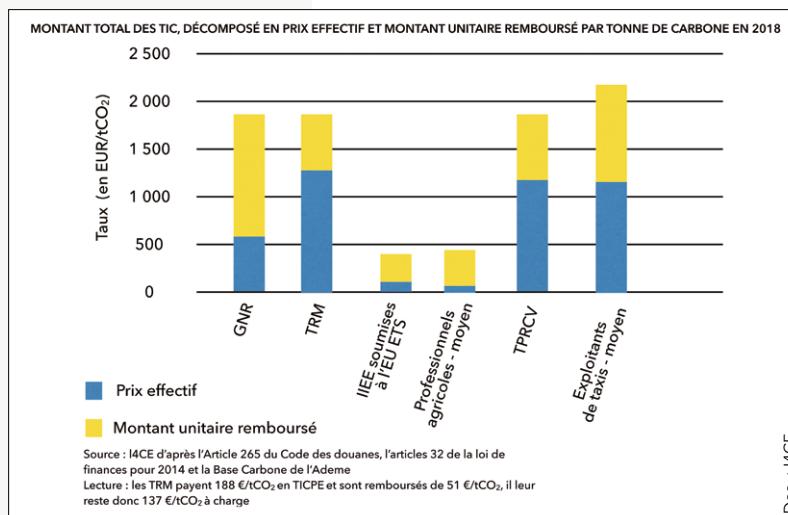
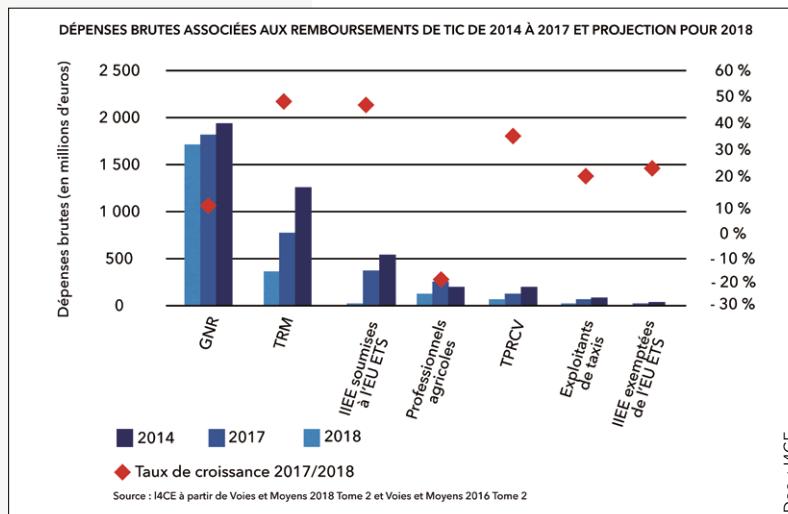
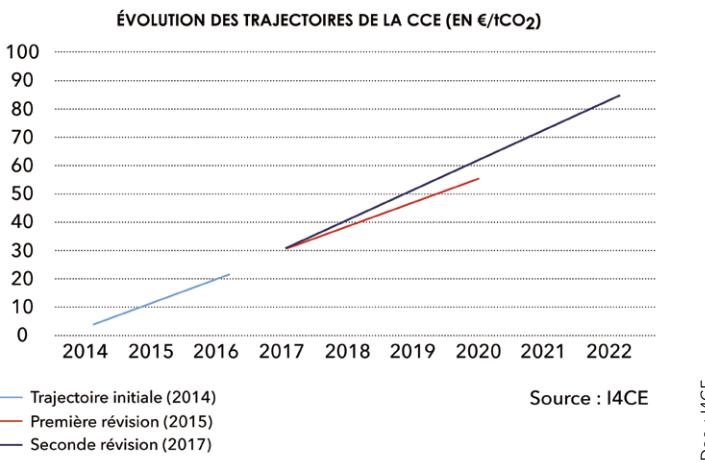
## QUI EST I4CE ?

Fondé en 2015 par la Caisse des dépôts et l'Agence française de développement, *Institute for Climate Economics* (I4CE) est un regroupement d'experts qui fournit aux décideurs publics et privés une expertise sur les questions économiques et financières liées à la transition énergétique et écologique.

## Pour en savoir plus :

- [i4ce.org](http://i4ce.org)
- [ecologique-solidaire.gouv.fr/fiscalite-carbone](http://ecologique-solidaire.gouv.fr/fiscalite-carbone)

# ENVIRONNEMENT



les exonérations étant jugées contraires à l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. C'est finalement en 2013 qu'une taxe carbone est adoptée sous forme de « Contribution climat-énergie ».

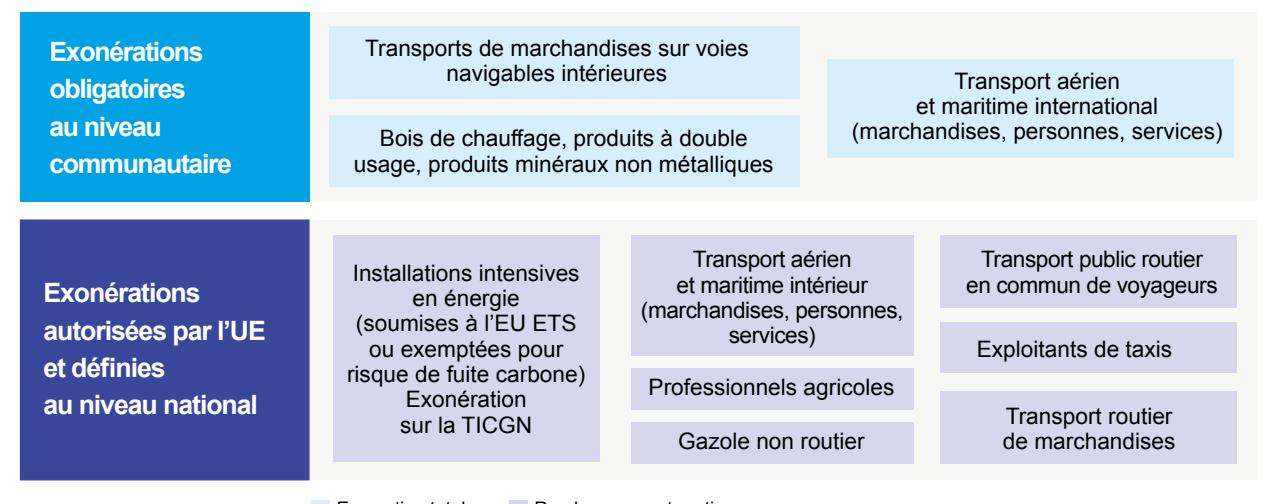
## Comment ça marche ?

Afin de permettre des exonérations tout en évitant une rupture d'égalité devant l'impôt, la CCE n'a pas été définie comme une taxe environnementale, mais comme une contribution adossée à une taxe de rendement. La CCE s'applique actuellement à trois des quatre taxes intérieures de consommation (TIC) : la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN), et la taxe intérieure sur la consommation de charbon (TICC). Le montant de ces trois TIC est ainsi défini par une part fixe à laquelle s'ajoute donc une composante carbone proportionnelle au contenu de CO<sub>2</sub> du produit (la CCE).

## Qui paye et combien ?

La CCE est payée par les ménages et les PME (les grands émetteurs sont soumis au système des quotas européens) au moment de l'achat des produits utilisés comme combustibles ou dans la production d'électricité par les trois TIC mentionnées. Le texte de 2014 prévoyait initialement un prix de 7 €/tCO<sub>2</sub>, qui augmenterait graduellement à 22 €/tCO<sub>2</sub> en 2016. Cette trajectoire a été rehaussée deux fois depuis. D'abord par la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) qui prévoit que la CCE atteigne 100 €/tCO<sub>2</sub> en 2030 ; puis par le projet de loi de finances pour 2018 qui rehausse de nouveau la trajectoire avec un prix de 44,6 €/tCO<sub>2</sub> en 2018 et vise 86,20 €/tCO<sub>2</sub> en 2022.

## PANORAMA DES EXONÉRATIONS D'ORIGINE EUROPÉENNE ET FRANÇAISE



■ Exemption totale ■ Remboursement partie

Source : I4CE d'après la directive 2003/96/CE, les articles 265 B, C et 265 bis, 265 septies et octies du Code des douanes, et l'article 32 de la loi n° 2013-1837 du 29 déc. 2013 de finances pour 2014.

Doc. : I4CE

### De nombreuses exonérations

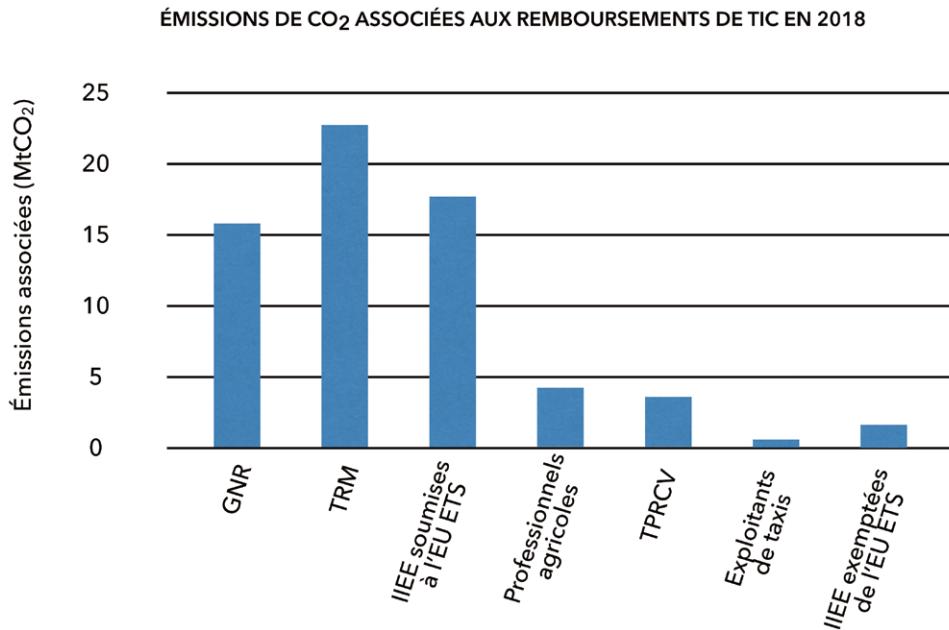
Plusieurs secteurs et usages bénéficient d'exonérations sur le paiement des TIC. Certaines sont rendues obligatoires par une directive européenne en cours de révision, mais une majorité est définie à l'échelle nationale. Ces exonérations françaises génèrent des dépenses publiques importantes, croissantes et incohérentes avec les objectifs climatiques français. Les dépenses associées à ces exonérations seraient de 6,9 milliards d'euros en 2018, soit une hausse de 15 % par rapport à 2017. Compte tenu de la hausse prévue de la CCE à 86,2€/tCO<sub>2</sub> en 2022, ces dépenses devraient continuer d'augmenter considérablement si aucune mesure n'est prise. Réduire le nombre d'exonérations est donc nécessaire à la mise en œuvre d'une fiscalité énergétique cohérente sur le plan environnemental et en termes d'équilibre budgétaire.

### À quoi ça sert ?

La CCE a rapporté environ 6,4 milliards d'euros en 2017, et la hausse de la tra-

jectoire devrait générer 2,7 milliards d'euros de revenus supplémentaires pour l'État en 2018, pour atteindre jusqu'à 10,8 milliards d'euros en 2022. Il n'est pas possible de suivre précisément l'usage qui est fait des recettes de la CCE du fait du principe de non affectation des budgets et en raison de la nature même de la composante carbone. La CCE constitue en effet une modalité de calcul des TIC et non un prélèvement à part entière. Les revenus de la TICPE, en revanche, font l'objet d'un fléchage « strict » et d'un fléchage « soft ».

*La Contribution énergie-climat a rapporté environ 6,4 milliards d'euros en 2017, devrait générer 2,7 milliards en 2018, pour atteindre jusqu'à 10,8 milliards en 2022.*



Source : I4CE à partir de Voies et Moyens 2018 Tome II, Article 265 du Code des douanes, loi de finances pour 2014 et Base Carbone de l'Ademe

Doc. : I4CE

Une partie des recettes de la TICPE est affectée au compte d'affectation spécial « Transition énergétique » (CAS TE), une exception au principe de non affectation des budgets. Ce compte, créé en 2015, est destiné à financer les énergies renouvelables ainsi qu'à rembourser la dette de l'État auprès d'EDF. Le restant des recettes de la TICPE n'est pas explicitement fléché vers des dépenses publiques précises, mais certaines mesures sont destinées à compenser ses prélèvements. Ainsi, en 2016, ce principe de compensation avait été appliqué puisque 3 milliards d'euros ont été mis à disposition des entreprises sous forme de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), et 1 milliard d'euros aux ménages sous forme de taux réduits de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les travaux de rénovation énergétique.

### Et en 2018 ?

Cette année, en revanche, l'écart entre les recettes et les mesures compensatoires sur les produits énergétiques se creuserait selon l'avis de la Commission des affaires économiques du Sénat sur le projet de loi de finances 2018. Le rehaussement de la CCE ainsi que les mesures de convergence entre gazole et essence augmenteraient de 3,7 milliards d'euros les recettes de la TICPE. Parallèlement, les dépenses des deux mesures de compensation mises en avant par le gouvernement n'augmenteraient que de 181 millions d'euros en tout (100 millions de plus pour la prime à la conversion des véhicules et 81 millions de plus pour la généralisation du chèque énergie). Il manquerait donc 3,5 milliards d'euros pour compenser la hausse de la pression fiscale sur les produits énergétiques. ◆

# France Bois Forêt mise sur le bois avec les bâtiments agricoles



Photo : BAB

► En 2017, 7,3 millions de mètres carrés de bâtiments agricoles en bois ont été construits.

Confort des animaux, organisation de l'espace, solidité, durabilité, respect de l'environnement : les solutions bois répondent parfaitement aux exigences des bâtiments d'élevage. Des solutions qui mobilisent de plus en plus les essences françaises.

**T**raditionnellement utilisé dans la fabrication des bâtiments agricoles, le bois continue de séduire par ses multiples atouts. Léger et facile à travailler, il est très apprécié pour sa transformation et sa simplicité de mise en œuvre. La diversité des éléments bois proposés en structure (bois massif, bois composite, lamibois ou bois lamellé-collé, avec différentes portées allant de 5 à plus de 30m) autorise de nombreuses possibilités architecturales. Bardages à claire-voie, panneaux amovibles ou coulissants, filets cloués, etc., toutes les surfaces « ventilantes » en façade permettent de maîtriser à la fois l'intensité lumineuse et la circulation de l'air, pour un meilleur confort des animaux. Confort encore amélioré par les performances acoustiques et thermiques du matériau. Le bois limite éga-

lement les phénomènes de condensation qui augmentent les risques sanitaires. Enfin, en tant que matériau renouvelable, il répond aux critères environnementaux les plus exigeants.

## Bien-être animal

Ce n'est donc pas un hasard si le secteur de la construction agricole est celui qui affiche la part de marché bois la plus élevée en France : 27 % des bâtiments agricoles sont construits en bois. Et si l'on considère les seuls bâtiments d'élevage, le taux monte à 53 %, et même à 91 % pour la Basse-Normandie et à 83 % pour la Bretagne, les deux régions se plaçant en tête pour la mise en œuvre de bois dans ce type de construction. En dehors de ces territoires « historiques », l'attrait pour le bois s'est étendu à de nombreuses

## Pour en savoir plus :

- [babois.org](http://babois.org)
- [uicb.pro](http://uicb.pro)

## PROGRAMME

- |                    |
|--------------------|
| Réf. FBF : 18PC916 |
| Budgets            |
| • FBF : 15k€       |
| • Codifab : 15k€   |

► Le bois procure confort et bien-être aux hommes comme aux animaux.



autres régions. « *À l'heure où la question du bien-être animal est de plus en plus prégnante, il y a aujourd'hui une tendance structurelle à valoriser le bois dans les bâtiments agricoles* », explique Romain Canler, délégué général de l'Union des industriels et constructeurs bois (UICB) dont fait partie l'Association des constructeurs de bâtiments agricoles en bois (BAB). Des études récentes ont notamment mis en évidence une meilleure productivité laitière et une meilleure résistance aux maladies chez les animaux abrités dans des structures bois.

Chêne, épicea, Douglas...  
Plus des trois quarts de nos  
bâtiments agricoles sont  
fabriqués en bois français.

### Essences françaises

Le matériau répond également à la volonté de préserver le caractère patrimonial des corps de ferme situés à proximité. « *Ce critère participe à l'attrait touristique régional et devient un réel atout de communication dans le cadre de la vente directe, le grand public étant sensible à l'image du bois en milieu rural* », ajoute notre interlocuteur. Le bois est donc le meilleur matériau pour l'insertion dans le paysage. Et si le secteur agricole en est le premier utilisateur, c'est aussi l'un des premiers consommateurs de bois français : « *Selon les enquêtes que nous réalisons auprès des adhérents de BAB, on observe que 75 à 80 % du bois utilisé dans nos bâtiments agricoles proviennent des forêts nationales.* » Chêne, épicea et Douglas sont les principales essences employées, et elles sont le plus souvent issues des massifs locaux. Une autre façon, somme toute logique pour la filière agricole, de s'inscrire dans une démarche de circuit court. ◆

# Assises du Douglas à Bordeaux : FBF soutient France Douglas



En septembre 2018 à Bordeaux, se sont tenues les 3<sup>es</sup> Assises du Douglas. Organisé par l'association France Douglas, avec l'appui financier de France Bois Forêt, l'événement a rassemblé près de 300 personnes venues s'informer sur les avancées de la filière et ses perspectives d'avenir.

Dresser un panorama complet des évolutions ayant marqué la filière Douglas au cours de ces dernières années, tel était l'objectif des 3<sup>es</sup> Assises du Douglas. Durant trois jours, plus d'une quarantaine d'intervenants ont animé visites, conférences, tables rondes et expositions autour de trois grandes thématiques : la ressource, les marchés/produits et la prescription. « Ces trois sujets reflètent bien le rôle interprofessionnel de France Douglas, qui est reconnu et apprécié, déclare la déléguée générale de l'association, Sabrina Pedrono. Cet aspect permet de mener tous les projets dans un esprit de filière, et en inté-

*grant les contraintes de chaque maillon concerné. » En 25 ans, France Douglas a accompli un travail considérable et cela s'en ressent sur le niveau de prescription actuel : « On compte de plus en plus de projets en Douglas et l'on observe une part grandissante de l'essence dans certains produits comme les bardages et les produits techniques d'ingénierie », constate notre interlocutrice.*

## Des défis pour demain

Si les Assises ont été l'occasion de mettre en avant ces bons résultats, elles ont également permis de présenter les enjeux considérables pour l'avenir.

► Les trois journées de visites, conférences, tables rondes et expositions ont rassemblé à Bordeaux près de 300 participants.

## PROGRAMME

Réf. FBF : 18PT840

Budget FBF : 20k€



▲▲ La Cité du Vin à Bordeaux, représentant 250 mètres cubes de lamellé-collé en Douglas, et la pépinière Forelite, à Moulis-en-Médoc (33), faisaient partie du parcours de visites organisé en préambule des Assises du Douglas.

Veiller à la pérennité de la ressource en est un. « *La récolte et la production de sciages poursuivent certes leur progression jusqu'en 2035-2040, mais il y a un risque de baisse notable si un important effort de reboisement n'est pas mené dès aujourd'hui* », précise la déléguée générale. D'où les travaux menés, par exemple, sur la génétique dans le cadre du programme Douglas Avenir notamment (*lire notre encadré page 35*) ou par le programme « Douglas : du plant à l'arbre ! », dont l'objectif est d'innover dans les étapes clés du renouvellement des forêts (préparation des sols, plantation, logistique...) en faisant de l'essence un levier fort de développement.

Approfondir les connaissances acquises sur le Douglas et les diffuser constitue un deuxième enjeu. Connaissances qui pourront servir de socle à la rédaction des textes réglementaires et normatifs afin que les caractéristiques intrinsèques du Douglas soient valorisées sur les marchés. Il faudra également compléter l'offre produits : le travail de qualification et de standardisation a permis de faire découvrir les possibilités offertes par le Douglas dans le domaine de la construction. Il s'agit aujourd'hui d'enrichir régulièrement les catalogues produits pour répondre aux évolutions constantes des marchés.

Autre enjeu fondamental : continuer à positionner le Douglas sur les marchés, et notamment celui de la distribution. L'association devra démontrer par ailleurs que l'essence est capable de répondre aux enjeux de la ville durable, et cela dans le respect de la gestion durable des forêts.

**Retrouvez les présentations des conférences, les fiches descriptives des visites ainsi que les vidéos des interviews réalisées par Bati-journal TV grâce au financement de France Bois Forêt sur :**

- [france-douglas.com](http://france-douglas.com)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [bati-journal.tv](http://bati-journal.tv)



Photo : X. Remorquin

## Le futur de la ressource avec Douglas Avenir

Mis en place en 2015, le projet Douglas Avenir, financé par France Bois Forêt et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a pour finalité d'assurer le renouvellement des vergers à graines de l'État. Associant l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), l'institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) et l'ONF (Office national des forêts), ce programme vise à mettre à la disposition de la filière forêt-bois des graines de qualité répondant au mieux aux attentes actuelles et futures de celle-ci. Pour connaître ces attentes, France Douglas a interrogé l'ensemble de ses adhérents en amont des travaux de recherche, ce qui a permis d'orienter ces derniers sur des objectifs concrets. « *Il ressort de cette enquête que tous les critères d'amélioration (forme, vigueur, qualité des bois, résistance aux aléas climatiques...) devaient être pris en compte afin d'obtenir des variétés améliorées polyvalentes* », explique Marin Chaumet, ingénieur à FCBA, en charge du programme.

Concrètement, le projet s'appuie sur le considérable réservoir génétique constitué par les essais mis en place depuis trente ans. Durant cette période, 250 000 arbres, répartis sur plusieurs sites en France, ont ainsi fait l'objet d'un suivi individuel précis. Parmi eux, 335 ont été retenus pour composer une population d'amélioration qui sert de base de travail pour les sélections variétales futures. Cette population d'amélioration a été greffée (clonée) pour être plantée dans des tests destinés à caractériser précisément la branchaison et la phénologie de chaque individu, et à étudier de nouveaux caractères. « *Plus de 18 000 greffes ont été réalisées au sein du Pôle national des ressources génétiques forestières (PNRGF) de Peyrat-le-Château, dans la Haute-Vienne*, précise Marin Chaumet. *Il s'agit maintenant de planter ces «copies» pour constituer les tests et les nouveaux vergers.* » L'objectif est d'installer 20 hectares de vergers tous les cinq ans, avec une disponibilité des nouvelles graines prévue d'ici à une quinzaine d'années.

### PROGRAMME POUR SOUTENIR LES ACTIONS DE FRANCE DOUGLAS

Réf. FBF : 19PT999  
Budget FBF 2019 : 150k€

# L'irrésistible ascension du granulé



Photo : Gérard Cottet/Propellet

► La production de granulés devrait dépasser 1,5 million de tonnes en 2018.

Si la bûche est la forme de combustible bois la plus courante, le granulé, ou pellet, connaît une très forte croissance ces dernières années. Une tendance que France Bois Forêt accompagne en soutenant les initiatives en faveur de cette source d'énergie renouvelable.

**E**nviron 850 000 foyers sont équipés d'un poêle ou d'une chaudière à granulés. Selon l'étude Viavoice\*, commanditée en 2018 par Propellet, l'association française du chauffage au granulé, 96 % des utilisateurs sont satisfaits de leur équipement pour sa fiabilité et sa facilité d'utilisation, et 95 % recommandent ce mode de chauffage, ce qui explique sa progression de 20 %\*\* par an depuis 2015. « *Et cette croissance se ressent aussi dans le*

*chauffage collectif où le granulé a trouvé sa place, notamment chaque fois qu'un combustible dense est nécessaire avec un pilotage simplifié de chaufferie* », précise Hugues de Cherisey, secrétaire général du Syndicat national des producteurs de granulés de bois (SNPGB).

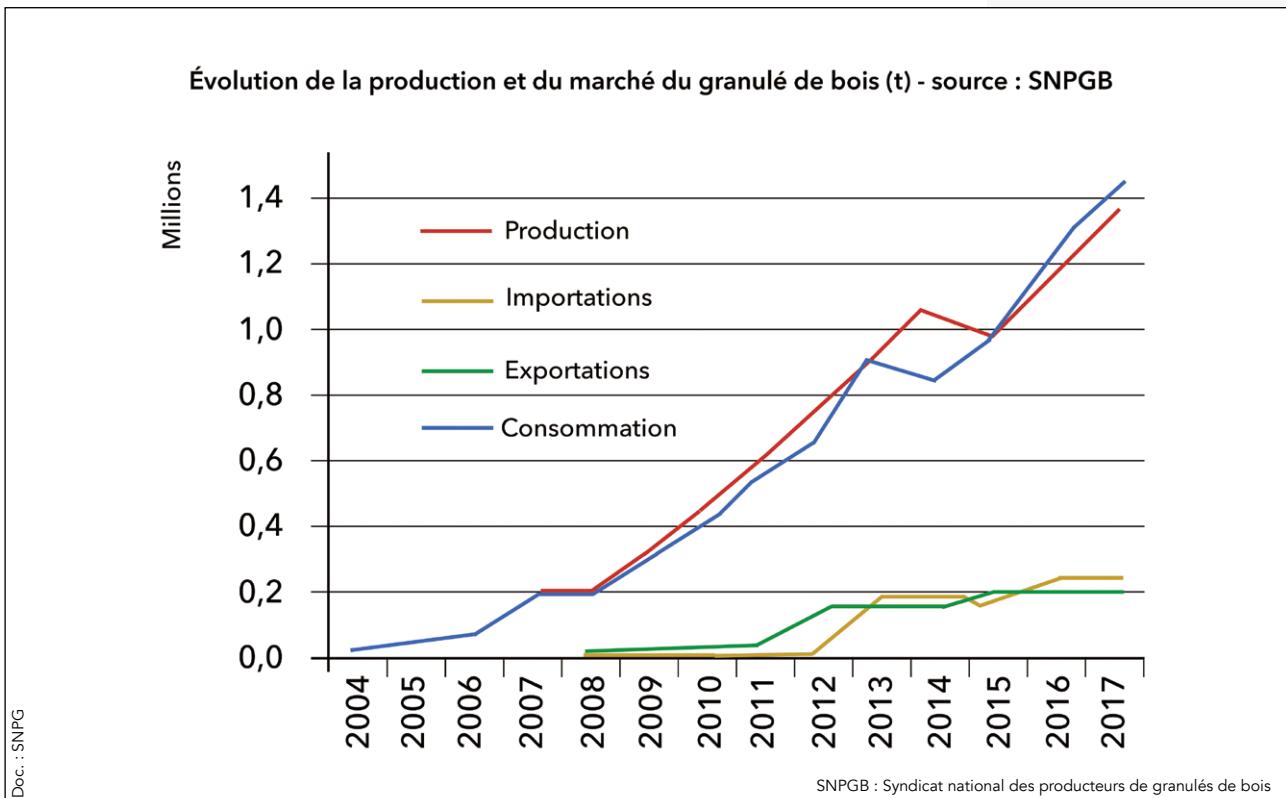
Véritable source d'énergie renouvelable, le granulé de bois est fabriqué à partir de bois vierge, ce qui garantit la sécurité du consommateur et limite les émissions liées à sa combustion. Cette solution de chauffage présente une efficacité énergétique optimale, grâce à des appa-

## Pour en savoir plus :

- [snpg.fr](http://snpg.fr)
- [propellet.fr](http://propellet.fr)
- [fnbois.com](http://fnbois.com)

\* Étude Viavoice 2018 « Connaissance client – Filière Granulés de Bois »

\*\* Chiffres Observ'ER



reils de pointe qui permettent de mieux valoriser le combustible, de produire plus de chaleur avec moins de bois, tout en réduisant au minimum les émissions polluantes. Et cela pour un prix très compétitif qui avoisine aujourd’hui 6 centimes d’euros/kWh, contre 8,6 pour le gaz et 10 pour le fioul.

#### Une ressource locale à fort potentiel

Les producteurs français de granulés, tous implantés en milieu rural, servent en priorité la demande locale et nationale. Le maillage du territoire se renforce régulièrement, permettant ainsi au pellet de se positionner comme un produit de proximité. La fabrication de granulés valorise les coproduits de l’ensemble de la filière forêt-bois : « *Les sciures de bois ont été les matières premières historiques, puis elles ont été complétées par des plaquettes de scierie broyées et, plus récemment,*

*par des rondins d'éclaircie, dans des régions où ils sont sous-exploités* », précise Hugues de Cherisey. S’il reste encore principalement issu d’essences résineuses, le granulé à base de feuillus (ou mixtant résineux et feuillus) a fait la preuve de ses performances, constituant une réelle opportunité pour l’avenir et la filière. ◆

▲ La France : un pays où la consommation et la production de granulés se développent ensemble.

**Un produit de proximité qui valorise les coproduits de l’ensemble de la filière forêt-bois, une efficacité énergétique optimale et un minimum d’émissions polluantes pour un prix très compétitif.**

# Focus sur le réseau France Bois Bûche

► Le réseau France Bois Bûche regroupe 172 professionnels présents dans onze régions françaises et commercialisant 430 000 mètres cubes de bois empilés par an sous la marque de qualité nationale France Bois Bûche.



**S**i le bois est la première énergie renouvelable utilisée en France, la bûche est la forme de combustible bois la plus courante. La ressource représente aujourd’hui un important potentiel de développement pour toute la filière forêt-bois.

**L**e bois-énergie est porté par ses multiples atouts. Économique, il a un impact très faible vis-à-vis de l’effet de serre ; le CO<sub>2</sub> émis lors de la combustion a été auparavant capté par la forêt qui l’utilise pour sa croissance à travers la photosynthèse. C’est aussi une ressource renouvelable et locale, qui contribue à l’indépendance énergétique de notre pays. La récolte, la transformation et l’utilisation du bois de chauffage sont des facteurs de développement de l’emploi local. La récolte de bois contribue par ailleurs à l’entretien et à l’amélioration de l’état sanitaire des forêts ainsi qu’à la lutte contre les incendies.

**Un débouché pour toute la filière**  
Avec une consommation annuelle de 33 millions de mètres cubes de bois

empilés (*source France Bois Bûche*), le bois-énergie représente plus de 60 % du bois produit en France. « *Se situant devant le bois d’œuvre et le bois d’industrie, le bois-énergie constitue un potentiel économique majeur, et cela pour l’ensemble de la filière* », explique Éric de La Rochère, délégué général d’Arbocentre et référent national du réseau bois-énergie de France Bois Régions qui développe la marque France Bois Bûche. Mobilisant l’ensemble des maillons de la chaîne, le bois-énergie permet en effet de valoriser aussi bien les connexes de scierie que les sous-produits de la sylviculture (éclaircies, houppiers). Tous les secteurs d’activité sont concernés. Cet atout contribue

## Pour en savoir plus :

- [franceboisbuche.com](http://franceboisbuche.com)
- [arbocentre.asso.fr](http://arbocentre.asso.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [fnbois.com](http://fnbois.com)
- [abibois.com](http://abibois.com)



▲ *Les Tutos de Peter* : des vidéos aux contenus sérieux et pédagogiques, traités de façon humoristique.

▼ Visionnez *Les Tutos de Peter* en scannant ce flashcode



à l'économie circulaire et s'inscrit parfaitement dans les engagements de transition énergétique et de neutralité carbone. « Si l'on veut atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, la part du bois-énergie devra augmenter de 30 à 50 % d'ici à 2025, et même de 400 % d'ici à 2050 ! », rappelle Éric de La Rochère. Il est donc temps de se mettre en ordre de bataille. »

#### Un réseau actif

Pour cela, le réseau bois-énergie de France Bois Régions a mis en place de nombreuses actions. En 2017, il a notamment mené une campagne de communication pour faire connaître la marque France Bois Bûche auprès des consommateurs et faire adhérer de nouveaux professionnels. Quatre films, *Les Tutos de Peter*, ont ainsi été diffusés sur le site Internet de la marque et sur les réseaux sociaux. Ces courts-métrages ont permis de présenter les bonnes pratiques du chauffage au bois de façon ludique. Quatre thèmes y sont abordés :

Les bonnes pratiques ; Savoir allumer un feu ; Le choix du matériel et son fonctionnement ; Acheter son bois de chauffage : comment ne pas se tromper. Parallèlement, les référents de France Bois Régions agissent sur le terrain en allant à la rencontre des professionnels afin de développer la marque partout en France. Actions de communication et travail de terrain devraient s'intensifier dans les années qui viennent. « Pour cela, il va falloir changer d'échelle et mettre en place les moyens nécessaires », précise Éric de La Rochère. ◆

« La part du bois-énergie devra augmenter de 30 à 50 % d'ici à 2025, et même de 400 % d'ici à 2050 ! » Éric de La Rochère, délégué général d'Arbocentre et référent national du réseau bois-énergie de France Bois Régions

# Massif des Landes de Gascogne vu du ciel

► Photographie aérienne en couleur naturelle, à 5 cm de résolution, prise depuis un ULM lors des levées de doute.



Suivre l'évolution de l'état sanitaire du massif des Landes de Gascogne pour éviter sa dégradation, tel est l'objectif du programme lancé par la Caisse Phyto Forêt\*, avec le cofinancement de France Bois Forêt. Une surveillance qui fait appel à une technologie de pointe : la télédétection par satellite.

1999 et 2009 : ces deux années ont été marquées par les fortes tempêtes qui se sont abattues sur l'Ouest de la France. Plus grande forêt cultivée d'Europe, le massif des Landes de Gascogne et ses pins maritimes ont été largement affaiblis ; les dégâts d'insectes ravageurs qui en ont découlé les étés suivants ont entraîné de sérieux foyers de mortalité. Le massif a alors fait l'objet d'une surveillance accrue organisée par la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf) d'Aquitaine et par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Mais pour éviter la propagation des foyers de mortalité, il est apparu que cette surveillance devait être mise en place de façon permanente, au-delà des périodes de crise : « *Cette observation en continu permet d'identifier et de localiser les anomalies le plus tôt possible, ce qui réduit d'autant les risques de propagation* », explique Gaëlle

Burlot, chargée de mission à la Caisse Phyto Forêt, organisme dédié aux thématiques phytosanitaires en forêt, créé en 2013 par le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest.

## Double surveillance

Outre le travail de terrain réalisé jusqu'alors par les correspondants observateurs du Département santé des forêts (DSF), des techniques nouvelles étaient nécessaires pour développer la surveillance et permettre une plus grande réactivité. D'où la décision de recourir à des moyens de télédétection par satellite. Le projet est lancé en 2015 pour trois ans ; la Caisse Phyto Forêt fait appel à l'entreprise franco-italienne Telespazio, fournisseur de services et d'applications satellitaires. Grâce aux images satellites, ingénieurs et experts analysent les détails du massif forestier, détectent les foyers de mortalité de pins maritimes et les cartographient.

Pour en savoir plus :  
adresse Internet de la  
Caisse Phyto Forêt :  
• [maisondelaforet-sudouest.com](http://maisondelaforet-sudouest.com)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 17RD833  
Budget FBF : 27 k€

\* Caisse de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest

Si les premiers résultats ont permis de valider le bon fonctionnement du système, les anomalies repérées n'étaient pas toujours liées à des problèmes sanitaires. « Les algorithmes détectent une coloration anormale qui peut être due à des effets de sous-bois, des rémanents laissés au sol suite à une éclaircie, des zones passées au rouleau landais... d'où la nécessité de déplacer des agents sur le terrain afin de lever le doute ou de caractériser la mortalité en cas de foyer avéré », précise Gaëlle Burlot. Pour limiter les déplacements inutiles, le dispositif a été complété en 2016 par l'apport d'images aériennes réalisées depuis des ULM. « Autrement plus précises, ces photos permettent d'effectuer un zoom à l'échelle de l'arbre supposé contaminé, ce qui est très efficace. »

### Aller plus loin

Fin 2017, dans l'objectif de perfectionner encore le système, la Caisse Phyto Forêt a signé une convention de partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation incluant également la société Telespazio et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea). Le programme, en partie financé par France Bois Forêt, mais aussi l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, prévoit plusieurs axes de recherche. Il s'agit d'abord de vérifier la performance du satellite utilisé jusqu'alors par Telespazio, RapidEye de l'entreprise allemande éponyme, et d'étudier d'autres satellites, économiquement plus compétitifs et/ou plus efficaces en termes de qualité d'image. L'autre axe de recherche porte sur la possibilité d'étendre l'utilisation de l'outil à d'autres régions de France, un premier test étant en cours dans le Gard. Enfin, l'analyse de ces images satellites pourrait également servir à évaluer la composition des feuilles, les propriétés optiques de celles-ci étant reliées à leurs caractéristiques biochimiques.



▲ Image satellitaire RapidEye (juin 2018) en couleur naturelle, à 5 m de résolution. Les points rouges sont les anomalies détectées par Telespazio.

*Ingénieurs et experts analysent les détails du massif forestier, détectent les foyers de mortalité de pins maritimes et les cartographient grâce aux images satellites et aux photos aériennes.*

# Prix national de la construction bois

## Une dynamique croissante

► École Les Boutours, à Rosny-sous-Bois (93), lauréat de la catégorie Apprendre, Se divertir.



### Pour en savoir plus :

- [prixnational-boisconstruction.org](http://prixnational-boisconstruction.org)
- [franceboisregions.fr](http://franceboisregions.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [codifab.fr](http://codifab.fr)
- [lefrenchdesign.org](http://lefrenchdesign.org)
- (VIA)

### PROGRAMME

Réf. FBF : 18PT808  
Budget FBF : 31 k€

Quatorze lauréats distingués parmi 693 candidats dans sept catégories... l'édition 2018 du Prix national de la construction bois, concours cofinancé par France Bois Forêt, le VIA et le Codifab, a récompensé des réalisations audacieuses dans leur architecture, écologiquement durables et économiquement profitables.

**C**réé en 2012 par France Bois Régions, grâce au financement conjoint de France Bois Forêt, du Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois) et du VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement), le Prix national de la construction bois met en lumière le matériau bois à travers des réalisations de bâtiments publics comme privés, partout en France. « Après six ans d'existence, affirme Olivier Ferron, délégué général d'Abibois (interprofession régionale Bretagne) et coordonnateur du

concours, nous constatons que les donneurs d'ordres sont convaincus que penser bois pour concevoir des logements individuels, des bâtiments de grande hauteur ou des bâtiments publics, mais aussi pour réhabiliter, surélever ou aménager, est une évidence. » Depuis 2012, plus de 3000 projets ont été candidats, témoignant de la montée en puissance du bois dans la construction.

### Sept catégories

Cette année, le jury, présidé par l'architecte Anouk Legendre, lauréate

en 2017 pour la Cité du Vin à Bordeaux, a sélectionné 115 dossiers parmi les 693 présentés. Quatorze candidats ont été primés : neuf lauréats et cinq mentions (Microprojet, Démarche globale, Mixité bois-pierre, Dimension artistique, Performance technique). Les critères de sélection sont restés les mêmes que les années précédentes : qualité architecturale et insertion paysagère, approche environnementale et performance énergétique, création et innovation, performance technique, emploi d'essences locales. Afin de rendre plus lisible le classement des réalisations, le choix a été fait, cette année, de redéfinir les catégories de projets : Apprendre, Se divertir ; Travailler, Accueillir ; Réhabiliter un équipement ; Habiter ensemble ; Habiter une maison ; Réhabiliter un logement ; Aménager. Ces sept nouvelles catégories reflètent les nombreuses possibilités de valorisation du matériau bois.

#### Les microprojets à l'honneur

À côté des réalisations d'ampleur pour le logement individuel, le logement collectif et les bâtiments publics, le jury 2018 a retenu quelques candidatures significatives qui, par leur taille réduite, n'entraient dans aucune des catégories existantes. La présidente et son jury sont alors tombés d'accord pour primer exceptionnellement plusieurs microprojets, afin de saluer le travail de leurs concepteurs. La mise en œuvre du bois dans les aménagements intérieurs a par ailleurs fait l'objet d'une attention toute particulière. France Bois Régions a renforcé en 2018 son lien avec le VIA, qui a spécialement œuvré pour construire la notoriété du prix dans le secteur du design et de l'agencement, et pour mobiliser son réseau afin que soient déposés des projets innovants. À noter que l'aménagement intérieur est une opportunité supplémentaire pour la valorisation des bois feuillus, enjeu majeur pour la filière.



▲ La halle de Lamure-sur-Azergues (69), mention Démarche globale.



▲ Anima Motrix, à Montéléger (26), mention Dimension artistique.

*Qualité architecturale et insertion paysagère, approche environnementale et performance énergétique, création et innovation, performance technique, emploi d'essences locales... et design et agencement !*



# Découvrez gratuitement

## le numéro spécial

# Feuillus, résineux, les solutions en bois français !

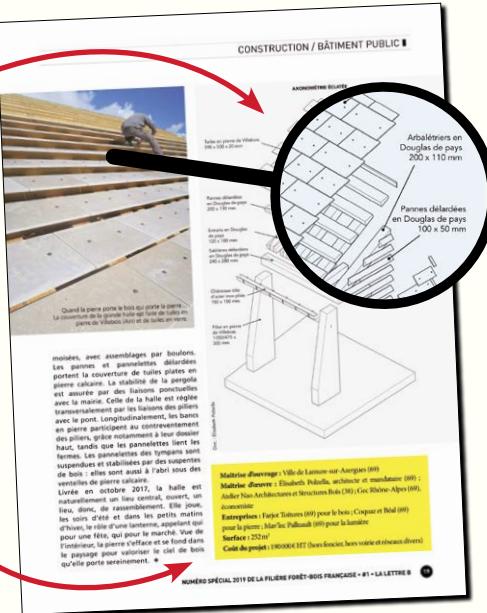


Un post-it vous présente chaque projet à travers ses points essentiels :

- thème : construction, aménagement, design...
- essences concernées
- entreprise, architecte, association
- date et lieu
- site Internet

Schéma d'explication pour vous permettre de prendre connaissance de l'aspect technique de la réalisation

Encadré avec détails et coût du projet



Un chantier exemplaire français avec du bois français

## Les solutions bois sont pour vous !





# Découvrez gratuitement le numéro spécial Feuillus, résineux, les solutions en bois français !

NUMÉRO  
SPÉCIAL 2019

LA LETTRE B  
LA REVUE DE FRANCE BOIS FORÊT

numéro spécial 1<sup>er</sup> semestre 2019

Feuillus, résineux,  
les solutions en bois français !

Platelage en pin imprégné par autoclave  
Réserve naturelle d'Ariège (Landes)  
Inca Architectes (Isère) et Atelier Lieux  
et Paysages - Alep (Vaucluse)  
Photo : Nicolas Castets

Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt

52 pages

Vous pouvez télécharger ce numéro spécial sur [franceboisforêt.fr](http://franceboisforêt.fr)  
ou en nous écrivant à l'adresse suivante pour le recevoir :  
France Bois Forêt, *La lettre B*, 120 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

# La Journée internationale des forêts\* C'EST PARTI !



**EN COMPAGNIE DE NOS AMIS GAULOIS, RELEVONS TOUS LE DÉFI  
DE RÉUSSIR MAGNIFIQUEMENT !**

**LA 6<sup>È</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS  
LE 21 MARS 2019.**

**PARTOUT EN FRANCE, SOYONS NOMBREUX !**

## **PARTICIPEZ !**

\* La Journée internationale des forêts (JIF) célèbre la forêt, l'arbre et le bois, dont les services multiples en font une ressource exceptionnelle dans la logique du développement durable.

Suite à l'Année Internationale des Forêts en 2011, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a souhaité instaurer une journée mettant les forêts à l'honneur : **le 21 mars est ainsi devenu la Journée internationale des forêts**. Partout dans le monde, sont organisées des manifestations pour valoriser, protéger et fêter les forêts.

**650 projets organisés pour la 5<sup>è</sup> édition (saison 2017-2018)**

**504 activités grand public** pendant la semaine d'événements locaux (17 au 25 mars 2018)

**146 projets pédagogiques** dans le cadre de " La Forêt s'invite à l'Ecole "

**35.546 personnes** en 2018 dont **9.528 enfants et élèves**



**POUR EN SAVOIR PLUS, S'INSCRIRE,  
NOUS CONTACTER ET NOUS SUIVRE**



[www.journee-internationale-des-forets.fr](http://www.journee-internationale-des-forets.fr)



# APPEL À PROJET

21 MARS  
2019



21 mars  
Journée internationale des forêts



Journée proclamée par  
l'Organisation des Nations Unies



Coordonnée en France  
par Teragir



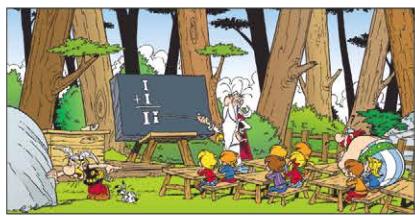
Parrainée par Jamy GOURMAUD  
journaliste et animateur de télévision



**VOUS SOUHAITEZ FAIRE  
DÉCOUVRIR LA FORêt  
AUX HABITANTS DE VOTRE  
RÉGION ET AUX ÉLÈVES  
DE VOS ÉCOLES ?**

**Choisissez votre volet d'action et inscrivez-vous :**

**UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE  
"LA FORêt S'INVITE À L'ÉCOLE"**



Astérix et la rentrée gauloise, page 8



**UNE MANIFESTATION  
GRAND PUBLIC**

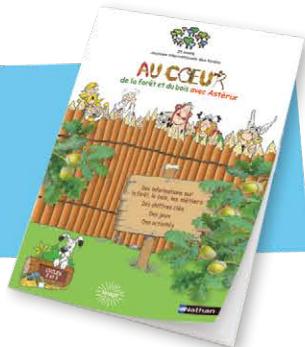


La Serpe d'Or, page 11

- ▶ Organisez un parcours pédagogique présentant les différentes fonctions et la gestion durable des forêts
- ▶ À destination du public scolaire et/ou périscolaire de tous niveaux
- ▶ Au cours de l'année scolaire 2018-2019

- ▶ Organisez une manifestation grand public en lien avec la forêt française (visite, sortie, débat, atelier...)
- ▶ Ouverte à tous
- ▶ Du samedi 16 au dimanche 24 mars 2019

**OFFERTS :** 30.000 plants, 125 animations de forestiers et des livrets pédagogiques pour les porteurs de projets participant à "La Forêt s'invite à l'Ecole".



[www.journee-internationale-des-forets.fr](http://www.journee-internationale-des-forets.fr)

Avec le soutien de : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de l'Éducation Nationale, France Bois Forêt, Office national des forêts, Centre National de la Propriété Forestière, Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers, Plantons pour l'avenir, Nathan. En coopération avec France Bois Régions, France Nature Environnement, Forestiers Privés de France Fransylva, Fédération Nationale des Communes Forestières, Programme de reconnaissance des certifications forestières, Educagri éditions.

POUR MOI, C'EST LE BOIS ® Campagne nationale de la filière Forêt-Bois



# Festival de la forêt & du bois

20 & 21 octobre 2018

# MERCI ! aux 4.247 visiteurs

du 3<sup>e</sup> Festival de la forêt et du bois

organisé dans le parc du château de la Bourdaisière à Montlouis-sur-Loire,

au Prince Jardinier Louis-Albert de Broglie et à ses équipes : notamment Cyrille Brayé-Lécureuil, Antoine Kauffer, Adèle Phelouzat, Régis Pierre, Pierre Vaudier, Camille Vavasseur ; aux conférenciers : Claude Lagarde, Vincent Petitet (FBIE), Michael Preteseille ; aux artistes : Aligna, Marc Averly, Lucie Chaumont, Paco le Razer, Réginald Roussel, Pierre Vaudier, Maison 100% Bois : Matthieu Boustany, Benoist Desfonds, Peeraya Suphasidh ; aux exposants : le Club de tir à l'arc de Montlouis,

Dans l'œil d'une fourmi, Il Barista, L'art de la récupération, Le chat à bois, LPO, Sarl E2D, Arnaud Tetelin ; aux partenaires : Arbocentre, Commune de Montlouis-sur-Loire, Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, Deyrolle, Editions Albert René, FNCOFOR, France Bois Forêt, France Bleu,

Office National des Forêts et leurs agents, Teragir ; aux partenaires du parcours artistique : CFA Echirolles Compagnons du Devoir et du Tour de France, EDS, groupe Caisse des Dépôts, Isabelle Poulain Architecte, PEFC France, Piveteaubois, Sofrinnov, Sypal ; aux partenaires médias et communication : Chérie FM,

France Bleue Touraine, France 3, Le Petit Amboisien, Le Petit Zappeur, Mon jardin ma maison, Nouvelle République, Rustica, TMV, TV Mag, Agence Nathalie Berthod, Com'Publics, Croissanceimage, Plan Rapproché, Unicorp ; à Multicréation ; aux comédiens : Jean-Philippe Brayé et Guillaume Vanhille ;

aux élus, sénateurs, députés, maires ; aux bénévoles : notamment Roger Dardeau, Pierre Deschamps et ses bûcherons ;

et à tous ceux que nous n'avons pas pu citer... .

Par sa dimension pédagogique, artistique et ludique, ce 3<sup>e</sup> festival démontre une fois de plus qu'avec le fonctionnement unique de l'écosystème naturel de la forêt, la créativité et l'innovation avec le matériau bois, la filière Forêt-Bois est une filière d'Avenir !

Un grand merci à Astérix et Obélix pour leur participation exceptionnelle qui a incontestablement séduit petits et grands !

Consultez le film des meilleurs moments sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



Prochain Festival,  
les 19 et 20 octobre 2019



POUR MOI, C'EST  
LE BOIS

